



2024

Rapport de durabilité



Impressum

Rédaction Henning Buller, IST Fondation d'investissement

Traduction Ruth Wuthrich, Préverenges

Layout atelierfehr, Uster

Images Photo de couverture : AdobeTim82, stock.adobe.com

Page 5 : POOM, stock.adobe.com

Page 15 : aussieanouk, stock.adobe.com

Page 19 : Ziyang, stock.adobe.com

Page 25 : britta60, stock.adobe.com

Page 31 : Patryk Kosmider, stock.adobe.com

Page 41 : Jenny Stur, stock.adobe.com

Tirage / Impression Publication en ligne en français et allemand

Sommaire

Avant-propos	5
Executive Summary	6
1 Points forts 2024	8
1.1 Examen de la stratégie ESG	8
1.2 Sondage auprès des clients	8
1.3 Projet de reporting ESG au niveau des groupes de placements	9
1.4 Evolutions réglementaires	9
2 La durabilité chez IST	10
2.1 Vision, mission, valeurs et stratégie de durabilité	10
2.2 Stratégie ESG	11
2.2.1 Principes	11
2.2.2 Environnement	12
2.2.2.1 Bilan carbone d'IST	12
2.2.2.2 Mesures	13
2.2.3 Dimension sociale	13
2.2.4 Gouvernance	14
3 IST en tant qu'investisseur	16
3.1 Exercice des droits de vote	17
3.2 Engagement	17
3.3 Liste d'exclusion	18
3.4 Intégration de critères de durabilité dans le processus d'investissement	18
3.5 Stratégie d'impact	18
3.6 Reporting	20
3.6.1 Publication sur le site Internet	20
3.6.2 Rapports MSCI ESG	20
3.6.3 Fiches d'information par groupe de placements	21
3.6.4 Indicateurs pour les groupes de placements traditionnels	21
3.6.5 Reporting ESG pour les groupes de placements immobiliers	21
3.6.5.1 Placements immobiliers directs en Suisse	21
3.6.5.2 Placements immobiliers indirects en Suisse	22
3.6.6 Reporting ESG pour le groupe de placements Infrastructure Global	22
4 Affiliations	24
5 Perspectives	25
Annexe	26
Annexe 1: Aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements et variation par rapport à l'exercice précédent	26
Annexe 2: Aperçu des placements immobiliers directs	33
IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (ISW) : chiffres clés 2021–2023	34
IST IMMOBILIER SUISSE FOCUS (ISF) : chiffres clés 2021–2023	37
Annexe 3: Aperçu des placements immobiliers indirects – IST IMMO INVEST SUISSE (IIS)	40

Avant-propos



L'année 2024 a été marquée par une poursuite des conflits géopolitiques en Ukraine, au Proche-Orient ainsi qu'au Soudan. Les efforts de la communauté internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et freiner le changement climatique ont encore (trop) peu d'effets. L'objectif de l'accord de Paris sur le climat de limiter le réchauffement de la planète à 2,5 °C ne sera probablement pas atteint. En 2024, pour la première fois depuis le début des mesures, la température moyenne mondiale a en effet dépassé de plus de 1,5 °C le niveau préindustriel. Il faut s'attendre à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Les vagues de chaleur accompagnées de sécheresses et d'incendies de forêt, ainsi que les précipitations extrêmes et leurs conséquences sont de plus en plus fréquentes. Les images des inondations en Espagne et des incendies de forêt en Californie restent dans les mémoires.

L'Union européenne joue un rôle majeur dans le développement de dispositions réglementaires et légales en matière de durabilité. Le cadre de reporting sur la durabilité (CSRD) et le devoir de diligence des entreprises (CSDDD) ont ainsi été introduits en 2024. La Suisse s'inspire des réglementations internationales pour développer ses prescriptions en la matière.

« Nous restons fidèles à notre philosophie : orientés vers les investisseurs et la pratique. »

Les thèmes de la durabilité font face à de forts vents contraires, surtout en Amérique du Nord. Un scepticisme croissant à l'égard de l'ESG et le soutien public global apporté aux combustibles fossiles ont entraîné une politisation du sujet. L'une des conséquences est le retrait de la principale banque de Wall Street et de grands gestionnaires de fortune de leurs alliances nettes zéro respectives dans le secteur financier.

Comment IST se positionne-t-elle dans ce monde caractérisé par une complexité croissante ? Nous suivons de très près les évolutions réglementaires et sectorielles et développons continuellement notre reporting. En outre, nous restons fidèles à notre devise d'agir de manière pragmatique et dans l'intérêt des investisseurs. Les attentes de ces derniers concernant la mise en œuvre de notre stratégie de durabilité ont été une nouvelle fois recueillies dans le cadre d'un vaste sondage ESG mené auprès des clients en 2024. Nous remercions les

près de 100 institutions de prévoyance qui y ont participé. Le Conseil de fondation d'IST a intégré les résultats de cette enquête dans la stratégie de durabilité.

Nous avons le plaisir de vous présenter la quatrième édition de notre rapport de durabilité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvar Mentha'.

Yvar Mentha, Président du Conseil de fondation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Markus Anliker'.

Markus Anliker, Directeur

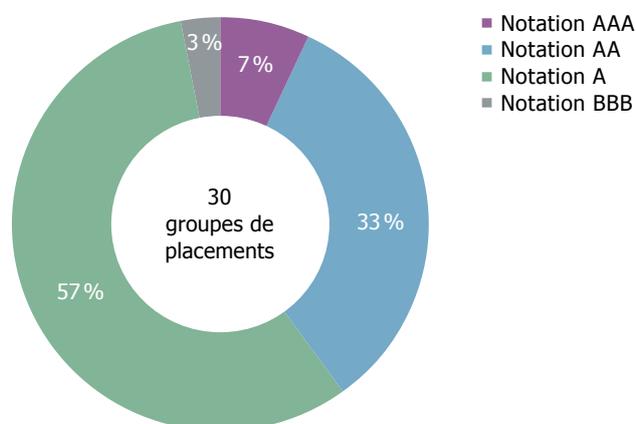
Executive Summary

IST a défini sa stratégie de durabilité en 2021 et l'a continuellement développée depuis lors. Trois ans plus tard, elle l'a à nouveau soumise à examen approfondi.

Points forts 2024

- Réexamen approfondi de la stratégie de durabilité par le comité du Conseil de fondation « Stratégie d'entreprise & Organisation ». Les thèmes suivants ont été abordés à cette occasion : réalisation d'une enquête auprès des clients, affiliations, fournisseurs de données ESG et de données de reporting, exercice des droits de vote et engagement.
- Afin de vérifier notre cadre ESG, un nouveau sondage a été mené auprès des clients après celui de 2021. Au total, 97 clients y ont participé et ont fourni de précieuses informations pour le développement futur de notre stratégie de durabilité.
- Des indicateurs ESG supplémentaires sont désormais présentés dans le rapport de durabilité. Pour les deux groupes de placements immobiliers directs (ISW et ISF), nous avons appliqué les chiffres clés selon la méthode REIDA, comme la CAFP le recommande.
- Comme les années précédentes, nous publions des rapports détaillés distincts sur l'exercice des droits de vote et sur les résultats obtenus dans le cadre des programmes d'engagement (en collaboration avec Sustainalytics).
- Après un examen approfondi de différents fournisseurs de données ESG, il a été décidé que les futurs rapports ESG au niveau des groupes de placements seraient établis en collaboration avec Bloomberg. Un projet de mise en œuvre a été lancé et les rapports, qui répondent aux exigences des Swiss Climate Scores et des indicateurs ESG de l'ASIP, devraient être publiés au premier trimestre 2025.

Répartition des groupes de placements traditionnels par notation ESG (MSCI)



- Le Conseil de fondation a confirmé l'orientation fondamentale de la stratégie ESG et soutient les efforts visant à améliorer la transparence du reporting.
- L'aperçu des notations MSCI ESG pour notre gamme de produits montre une forte prédominance des notations AA et A.

Chiffres clés

IST



CHF 10.3 mrd
d'actifs sous
gestion (VNI)



54
groupes de
placements



36
collaboratrices
et collaborateurs
Taux de fluctuation
faible de 5.6 %



Exercice des droits
de vote lors d'AG :
97 en Suisse
1'984 à l'étranger



Engagement
ESG :
Dialogue avec
152 entreprises

IST3 Infrastructure Global



Internet à très
haut débit
pour 8 millions
de ménages



Infrastructure
sociale
Environnement
d'apprentissage
inspirant pour
17'500 étudiantes et
étudiants



525 GWh
d'énergie
renouvelable
Electricité
pour 130'000
ménages

1 Points forts 2024

Lors de l'examen annuel de la stratégie ESG, le Conseil de fondation a confirmé la voie choisie: le cadre ESG définit d'une part les objectifs d'IST en tant qu'entreprise et fixe d'autre part ses priorités en tant que plateforme utilisée par près de 400 institutions de prévoyance pour des placements traditionnels et alternatifs (y compris l'immobilier). La stratégie d'IST s'aligne sur les objectifs et les attentes de ses clients, notamment en ce qui concerne l'orientation des placements vers des objectifs de durabilité.

1.1 Examen de la stratégie ESG

En 2024, le Conseil de fondation et son comité « Stratégie d'entreprise & Organisation » ont procédé à un examen approfondi de la stratégie de durabilité élaborée il y a trois ans. Divers sujets ont été abordés à cette occasion, tels que le

reporting, les affiliations, les stratégies d'investissement ESG, etc. Le Conseil de fondation tient compte des résultats du sondage ESG lors du développement du cadre ESG.

1.2 Sondage auprès des clients

Au début de l'été 2024, nous avons réalisé un deuxième sondage ESG après celui de 2021. Grâce à la participation de 97 clients, nous avons pu en tirer les conclusions suivantes :

- Pour l'essentiel, les réponses confirment la voie choisie par IST pour sa stratégie de durabilité.
- Contrairement à ce que l'on peut lire dans les médias et aux recommandations de certaines associations sectorielles, la grande majorité des institutions de prévoyance n'a pas encore fixé d'objectifs climatiques contraignants (p. ex. zéro net), que ce soit au niveau de l'IP ou pour les différentes classes d'actifs. C'est dans le secteur immobilier que de tels objectifs ont le plus souvent été définis ou sont prévus pour les 1 à 2 prochaines années.
- Outre la définition d'objectifs climatiques contraignants, environ 10 % des IP s'orientent vers les objectifs de durabilité des Nations unies ou prévoient de le faire prochainement. Il est intéressant de noter qu'aucune des IP interrogées

n'a défini ou prévu des objectifs dans le domaine de la biodiversité.

- Remarques concernant une sélection d'approches :
 - Critères d'exclusion allant au-delà des recommandations de l'ASIR : le résultat montre un tableau mitigé et reflète tant les objectifs climatiques (p. ex. production d'électricité à partir de charbon, combustibles fossiles) que les principes éthiques (armes, jeux de hasard, aliments/semences génétiquement modifiés, etc.) mis en œuvre par un faible pourcentage à deux chiffres des institutions de prévoyance.
 - L'engagement, c'est-à-dire le dialogue actionnarial avec les entreprises, est jugé important ou très important par 66% des IP. La plupart d'entre elles collaborent avec un prestataire externe ou délèguent les activités d'engagement à leurs gestionnaires de fortune externes et utilisent leurs rapports.
 - Les IP qui collaborent avec un prestataire de services d'engagement font majoritairement partie de l'Ethos

- Engagement Pool Suisse et de l’Ethos Engagement Pool International.
- Il y a trois ans, IST a décidé de collaborer avec Sustainalytics comme prestataire de services d’engagement afin d’éviter les doublons avec ses clients.
 - L’investissement d’impact semble gagner en importance. Cette approche ESG est considérée comme importante ou très importante, en particulier pour les classes d’actifs Infrastructure (49 %), Actions cotées (30 %), Obligations et Private equity (28 %), surtout pour les grandes IP. La situation est quelque peu différenciée en ce qui concerne l’état de la mise en œuvre. 40 % des répondants l’ont déjà mis en œuvre dans le domaine des infrastructures, tandis que 12 % et 16 % l’ont seulement planifié pour les actions et les obligations cotées.
 - Le sondage 2024 montre que la majorité des IP ne s’alignent pas encore sur des indices de référence

ESG pour les placements traditionnels. Nous constatons néanmoins qu’une part importante des grandes IP adosse déjà au moins une partie de leurs placements traditionnels à des indices de référence ESG. Il révèle en outre que d’autres IP s’orienteront vers des indices de référence ESG pour leurs placements traditionnels au cours des 1 à 2 prochaines années.

- 26% des IP exigent que leurs gestionnaires de fortune externes soient signataires des UNPRI. La participation à une alliance net-zéro du gestionnaire de fortune n’est impérative pour aucune IP.
- Concernant le reporting:
 - La majorité des IP sont très satisfaites ou satisfaites du reporting d’IST au niveau de l’entreprise et au niveau des groupes de placements.
 - Pour les placements traditionnels, les IP considèrent majoritairement que le respect des exigences de l’ASIP ou des Swiss Climate Scores est important,

très important ou impératif. En revanche, l’alignement sur les normes internationales (p. ex. UE) n’est pas jugé important.

- Pour les placements immobiliers, la mise en œuvre des chiffres clés de l’ASIP ainsi que des exigences de l’AMAS (méthode REIDA) est majoritairement considérée comme importante, très importante ou impérative. Les rapports CECB ou GRESB gagnent en importance.
- Pour les placements en infrastructures, 52 % des IP considèrent que la publication d’un rapport GRESB est impérative, très importante ou importante. 58 % des IP attendent la publication d’indicateurs d’émissions de CO₂.
- IST entend développer les rapports au niveau des produits conformément aux exigences réglementaires.

1.3 Projet de reporting ESG au niveau des groupes de placements

La publication de rapports transparents est un pilier important de notre stratégie de durabilité. C’est pourquoi nous avons régulièrement investi dans le développement de notre reporting au cours des dernières années. Dans le cadre de l’examen de la

stratégie ESG, il a été décidé d’établir à l’avenir les rapports ESG pour les groupes de placements traditionnels avec Bloomberg et sur la base de leurs données. Les rapports de notation ESG des fonds MSCI Standard ont été publiés pour la dernière

fois fin 2024. En complément, IST reçoit les rapports ESG de ses gestionnaires de fortune externes. En revanche, nous collectons nous-mêmes les données relatives aux placements immobiliers et d’infrastructure que nous gérons directement.

1.4 Evolutions réglementaires

IST suit attentivement les évolutions de la réglementation, en particulier pour le reporting ESG. Les rapports sont établis conformément aux normes et recommandations des associations professionnelles (ASIP, CAFI, AMAS), du Conseil fédéral (Swiss Climate Scores) ainsi que d’autres organisations (SSF, ASIR). La collecte de données complètes et correctes reste un défi pour les intermé-

diaires financiers et les institutions de prévoyance, notamment parce que certaines entreprises cotées ne publient pas de rapport de durabilité ou parce que des définitions uniformes dans le domaine de la durabilité font encore défaut. IST publie scrupuleusement les indicateurs ESG recommandés (voir également les annexes 1 et 2). En ce qui concerne la pertinence des indicateurs, nous attirons

l’attention sur la définition parfois différente de certains d’entre eux, sur les divers modèles utilisés pour les calculer, ainsi que sur la disponibilité et la qualité limitées de certaines données. Pour les placements traditionnels, IST s’appuie pour la dernière fois sur les données de MSCI, qui peuvent différer de celles d’autres fournisseurs de données. Les indicateurs ESG doivent donc être interprétés avec prudence.

2 La durabilité chez IST

2.1 Vision, mission, valeurs et stratégie de durabilité

Notre stratégie de durabilité et nos convictions de placement découlent directement de la vision, de la mission et des valeurs d'IST ainsi que de la stratégie d'affaires.

VISION	Nous sommes le partenaire privilégié pour des solutions d'investissement de premier ordre innovantes et adaptées aux besoins.
MISSION	Nous contribuons à garantir durablement la prévoyance professionnelle grâce à des solutions d'investissement de premier ordre innovantes et adaptées aux besoins.
VALEURS	<p>INDEPENDANCE : nous nous engageons exclusivement en faveur de nos clients</p> <p>COMPETENCE : notre expertise nous permet de proposer des solutions d'investissement de premier ordre</p> <p>ENGAGEMENT : nous sommes disposés à en faire plus pour nos clients, nos partenaires et notre personnel et à leur fournir le meilleur soutien possible</p> <p>INTEGRITE : nous sommes intègres dans tout ce que nous entreprenons</p>
CONVICTION DE PLACEMENT	<p>OBJECTIFS DE PLACEMENT : rendement, sécurité, gestion du risque, diversification</p> <p>BONNE GOUVERNANCE : culture d'entreprise, collaborateurs, processus robustes</p> <p>DURABILITE : perspective à long terme, rentabilité, engagement, intégration ESG</p> <p>UNIVERS DE PLACEMENT : recours à des indices de référence standards largement diversifiés en combinaison avec notre approche ESG</p>
PRINCIPES DE DURABILITE	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans les processus de placement • Dialogue : nous privilégions l'engagement plutôt que l'exclusion • Représentation des intérêts des investisseurs • Publication de rapports transparents
STRATEGIE DE DURABILITE	<ul style="list-style-type: none"> • Élément de la stratégie d'affaires • Consignée dans le cadre ESG de référence • Active, prospective et conforme aux normes du marché, mise en œuvre au niveau de l'entreprise et des groupes de placements

L'intégration active et prospective de critères de durabilité conformes aux normes du marché dans le domaine de la gestion d'actifs est un élément important de notre processus d'investissement. IST s'appuie sur les messages clés de Swiss Sustainable Finance (SSF) et s'oriente vers les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

En tant qu'entreprise, IST poursuit deux objectifs supérieurs, qui font partie intégrante de son cadre ESG :

- Elle ne poursuit pas de but lucratif et défend activement les intérêts de ses investisseurs.
- Cela inclut l'obtention de rendements conformes au marché et la prise en compte de critères de durabilité.

2.2 Stratégie ESG

2.2.1 Principes

- En tant qu'entreprise à but non lucratif, nous faisons profiter les investisseurs des gains réalisés par IST, généralement sous la forme d'une réduction des frais.
- Notre indépendance et une gouvernance stricte contribuent à la préservation des intérêts des investisseurs.
- En tant qu'entreprise, IST mesure divers critères ESG, par exemple les émissions de CO₂ (voir chapitre 2.2.2.1 ci-dessous).
- IST définit les critères d'exclusion sur la base des meilleures pratiques du marché et passe régulièrement en revue les critères appliqués au niveau des pays, des secteurs et des entreprises.
- L'exercice systématique des droits de vote et un engagement fort nous permettent d'exercer une influence sur le comportement des entreprises. IST est d'avis que cette approche est plus efficace qu'une simple exclusion de l'univers d'investissement.
- Les différentes approches ESG sont mises en œuvre en fonction des caractéristiques des groupes de placements, qu'ils soient gérés par des gestionnaires externes ou directement à l'interne (comme les placements immobiliers et en infrastructures). L'objectif suprême est de répondre aux besoins de nos investisseurs.

- IST rend compte de manière transparente à ses investisseurs, tant au niveau de l'entreprise que des groupes de placements.
- IST adhère aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

**SUSTAINABLE
DEVELOPMENT
GOALS**



Notre stratégie ESG est régulièrement passée en revue par le Conseil de fondation et continuellement développée.

2.2.2 Environnement

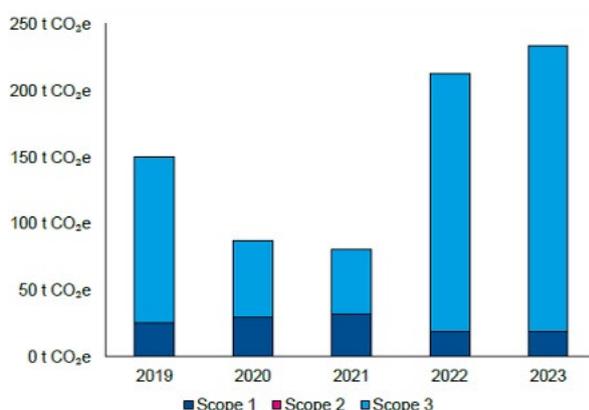
2.2.2.1 Bilan carbone d'IST

Avec le soutien de myClimate, IST collecte les données de consommation nécessaires pour calculer son empreinte carbone.

La méthodologie se fonde sur des normes internationalement reconnues (ISO 14064, GHG Protocol, CDP, GRI) et couvre tous

les gaz à effet de serre ayant un impact sur le climat. En raison du manque de plausibilité des données fournies par la gérance de l'immeuble de bureaux d'IST pour l'année 2023, les chiffres de l'année précédente ont été utilisés. L'évolution au cours des trois dernières années se présente comme suit :

Evolution des émissions de gaz à effet de serre d'IST



Différentes causes sont à l'origine de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux années précédentes :

- En raison des restrictions covid, aucun voyage d'affaires n'a été effectué par avion en 2021. Les voyages ont repris en 2022. En 2023, le nombre de voyages en avion et de kilomètres parcourus en voiture a légèrement augmenté, principalement en raison de l'augmentation du nombre de collaborateurs.
- Les voyages en avion en lien avec nos investissements en infrastructures en Amérique du Nord et en Europe ont été la principale cause de l'augmentation des émissions liées aux déplacements professionnels. Ces voyages nous ont permis d'exercer nos tâches de gouvernance (séances de conseil d'administration) et de procéder à des évaluations des risques sur place. Nous avons également rendu visite à nos gestionnaires d'actifs externes à Londres dans le cadre de nos audits périodiques.

- Le nombre d'heures de télétravail a augmenté d'environ 20 % entre 2022 et 2023.
- Augmentation du nombre de collaborateurs (équivalents plein temps) de 28,8 (2022) à 32,3 (2023).

Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur se sont élevées à 7,2 t CO₂e, ce qui correspond à une diminution d'env. 0,2 t CO₂e par rapport à l'exercice précédent.

IST étant locataire de ses bureaux sis Manessestrasse 87 à Zurich et Avenue Ruchonnet 2 à Lausanne, les possibilités de réduire de manière substantielle les émissions générées par le chauffage sont très limitées.

Les voyages d'affaires sont nécessaires pour assumer nos responsabilités dans le cadre de la surveillance de nos gestionnaires externes et des infrastructures majoritairement détenues par IST. Des règles internes garantissent que seuls les

voyages en avion nécessaires sont autorisés et que les transports publics sont utilisés dans la mesure du possible.

2.2.2.2 Mesures

IST a identifié trois domaines où l'adoption d'un comportement responsable pouvait apporter une contribution positive durable à la réduction de son empreinte écologique.

Stratégie climatique

- Incitation à privilégier les transports publics, notamment en prenant en charge le coût de l'abonnement demi-tarif pour tous les collaborateurs
- Préférence pour les vidéoconférences / conférences téléphoniques à la place de réunions physiques impliquant des déplacements (voir chapitre 2.2.2.1 Bilan carbone d'IST)
- Nette réduction de la consommation de papier : impression des rapports mensuels et annuels réduite au strict minimum, relevés de dépôt électroniques (portail clients « MyIST »), gestion moderne des imprimantes, numérisation de la correspondance, solutions de signatures électroniques

Gestion des déchets et eau potable

- Fontaines à eau BWT hygiéniques au bureau de Zurich
- Tri des déchets

Gestion de l'énergie

- Electricité issue de sources durables en Europe et en Suisse
- Ampoules LED dans tous les locaux
- Régulation de la température dans les bureaux, notamment grâce à des plafonds rafraîchissants et des stores solaires, ainsi que par des améliorations favorisant la circulation de l'air

2.2.3 Dimension sociale

En ce qui concerne la dimension sociale des critères ESG, IST accorde une grande attention au bien-être des collaboratrices et collaborateurs, à la sécurité des données et à la protection de celles-ci contre une utilisation abusive. IST encourage également la collaboration avec des personnes partageant les mêmes idées en s'affiliant à des associations professionnelles et en siégeant dans leurs organes.

Collaborateurs

- Stratégie d'entreprise axée sur le long terme, pour le bien des investisseurs, des partenaires et du personnel d'IST
- Communication ouverte et transparente entre la direction, le Conseil de fondation et les collaboratrices et collaborateurs
- Politique du personnel durable avec pour objectif une faible fluctuation du personnel. L'ensemble du personnel est soumis à la charte de l'ASIP
- Affiliation des collaboratrices et collaborateurs à la caisse de pension PKG, une institution de prévoyance financièrement saine; toute obligation future de versements complémentaires de l'employeur et de l'employé ainsi que le subventionnement croisé des retraités par les actifs sont ainsi évités
- Répartition favorable aux employés des cotisations à la caisse de pension entre l'employeur et les employés
- Participation aux mesures de formation continue
- Possibilité de télétravail conformément au règlement du personnel
- Réglementation des vacances en fonction de l'âge et de l'ancienneté, y compris congé sabbatique
- Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs aux thèmes de la durabilité et formations ESG

2 La durabilité chez IST

Sécurité et santé au travail

- Postes de travail ergonomiques et modernes pour tous les collaboratrices et collaborateurs
- Bureaux modernes, lumineux et spacieux dans un emplacement urbain bien desservi par les transports publics et facile d'accès

Diversité et égalité des chances

- Promotion de l'égalité des chances et de la diversité, deux éléments importants de la culture d'entreprise d'IST
- Règlement du personnel exhaustif et détaillé comme base d'une collaboration répondant aux exigences de notre époque

Sécurité et protection des données

- Priorité absolue donnée à la sécurité et à la protection des données personnelles, restrictions d'accès aux zones sensibles
- Système d'archivage sécurisé pour les courriels, contrats, etc.
- Equipement de tous les collaboratrices et collaborateurs en ordinateurs portables pour une flexibilité maximale
- Stockage des données sur des serveurs en Suisse ou dans un pays disposant d'une législation adéquate en matière de protection des données

2.2.4 Gouvernance

Conformément à sa charte et à sa stratégie, IST présente sa gouvernance d'entreprise de manière transparente et la publie sur son site Internet. En outre, IST s'engage à respecter les principes d'intégrité et de loyauté définis dans la Charte de l'ASIP et le Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

- Respect de l'éthique professionnelle et égalité de traitement des investisseurs ancrés dans les statuts, la charte et le règlement du personnel

- Politique de rémunération moderne liée aux performances (Conseil de fondation, comités d'investissement et collaboratrices et collaborateurs)
- Indépendance du Conseil de fondation, des commissions et des comités d'investissement, composés de représentants.e.s des investisseurs et d'experts indépendants
- Séparation des pouvoirs et instruments de contrôle destinés à prévenir les risques de corruption et de fraude
- Indépendance financière d'IST, garantie par d'importantes réserves affectées
- Souscription pour les organes et les collaboratrices et collaborateurs d'IST d'une assurance responsabilité des organes et d'une assurance de responsabilité professionnelle couvrant également la fraude
- Gestion du risque et conformité : cadre exhaustif de gestion des risques et système de contrôle interne (SCI) moderne, mis en œuvre et vérifié par l'organe de révision, englobant l'ensemble de l'entreprise et la structure de direction afin de garantir un contrôle à l'échelle de l'entité, ainsi que les processus et l'environnement informatique. Système de conformité garantissant le respect des prescriptions légales et réglementaires ainsi que la conformité aux normes de la branche
- Cybersécurité : protection de l'infrastructure informatique (par ex. cryptage des courriels, système décentralisé, sauvegardes, mesures de sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs, etc.) en collaboration avec des prestataires externes
- Outils de gestion du risque : identification et gestion des risques à l'aide de différents systèmes informatiques et de services de prestataires externes (par ex. Bloomberg, StyleAnalytics, SCADA-Tool (système de surveillance technique pour les parcs éoliens ou solaires, etc.).



3 IST en tant qu'investisseur

Nous sommes convaincus qu'une politique d'investissement durable permet d'améliorer le rapport risque/rendement de nos placements sans qu'il en résulte une réduction de la performance. La politique de durabilité d'IST se base sur la Constitution fédérale et les conventions signées par la Suisse, qui s'alignent en grande partie sur les dix principes du « Pacte mondial des Nations unies » (droits de l'homme et du travail, protection de l'environnement, corruption).

IST défend les intérêts de ses investisseurs et leur propose une large gamme de produits. Celle-ci comprend des investissements directs et indirects gérés de manière active par IST dans les domaines des placements mixtes, de l'immobilier et des infrastructures. De plus, IST se

positionne comme une plateforme de solutions d'investissement gérées par des gestionnaires externes. Les aspects de la durabilité sont pris en compte à différents niveaux du processus d'investissement. Un processus d'investissement durable comprend à la fois des investissements responsables et des investissements conformes aux critères ESG. IST agissant d'une part dans son rôle de gestionnaire et d'autre part en tant que plateforme, une approche différenciée des facteurs ESG pris en considération dans les différents groupes de placements est nécessaire.

Approches ESG et principes en matière de placement

Exclusions	<ul style="list-style-type: none"> – Orientation vers la liste SVVK-ASIR avec des compléments spécifiques à IST – Application obligatoire pour tous les groupes de placements
Stewardship actif (Exercice des droits de vote et engagement)	<ul style="list-style-type: none"> – Influence active sur la gestion de l'entreprise (gouvernance) via l'exercice des droits de vote et des initiatives d'engagement – Obligatoire pour les groupes de placements en actions, uniquement engagement pour les groupes de placements en obligations
Intégration ESG	Prise en considération des risques ESG dans le processus d'investissement et de mise en œuvre des mandats actifs par les gestionnaires de fortune externes
Stratégies de placement: Orientation sur des objectifs ESG	Implémenté dans les groupes de placements suivants : <ul style="list-style-type: none"> – IST3 PRIVATE EQUITY 3 IMPACT EUR – IST EUROPE INDEX SRI et IST GLOBE INDEX SRI
Durabilité dans les actifs privés (Private Assets)	<ul style="list-style-type: none"> – Stratégies durables pour les investissements en immobilier direct – IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL investit dans les énergies renouvelables et l'infrastructure sociale
Sélection et surveillance des gérants	Signataire des UN PRI ou existence d'un concept ESG crédible
Reporting transparent (Indicateurs des associations professionnelles)	<ul style="list-style-type: none"> – Investissement dans les données pour les placements traditionnels – Obtention des données auprès des gérants externes pour les actifs privés ou mesures propres (immobilier direct)

Processus de sélection des gérants

IST sélectionne et surveille les gérants selon une approche « best in class ». La condition préalable à l'attribution d'un mandat est la signature de l'initiative UN PRI ou l'existence d'un concept ESG crédible.

Lors de la sélection et du contrôle périodique des gérants externes, une due diligence opérationnelle est menée afin d'examiner et de documenter le cadre ESG et l'application des approches qui y sont décrites. Cinq gestionnaires externes ont fait l'objet d'une due diligence opérationnelle en 2024.

3.1 Exercice des droits de vote

IST exerce les droits de vote liés aux actions suisses depuis 2008 et a étendu cette pratique aux actions étrangères à partir de 2020. Les droits de vote sont exercés par le gérant de portefeuille responsable par l'intermédiaire de la plateforme ISS.

En 2024, le Conseil de fondation d'IST a exercé activement les droits des actionnaires lors de 97 assemblées générales ordinaires et extraordinaires de sociétés anonymes suisses. Les propositions du conseil d'administration de 23 entreprises concernant des points à l'ordre du jour ont été entièrement ou partiellement rejetées. Les droits de vote sont exercés sur la base des recommandations d'un conseiller en vote externe reconnu et du règlement du Conseil de fondation relatif à l'exercice des droits de vote. Des informations détaillées sur le comportement de vote lors de chaque assemblée générale sont disponibles sur istfunds.ch/fr/Durabilite. Les droits de vote liés aux actions d'entreprises étrangères sont exercés par les gérants externes. Leur comportement de vote est également publié sur istfunds.ch/fr/Durabilite.

3.2 Engagement

IST considère que le dialogue avec les entreprises dans le but d'induire un changement de comportement dans le domaine ESG est une première étape importante et un complément efficace à l'exclusion de ces entreprises de l'univers d'investissement. Nous sommes convaincus qu'à long terme, l'exercice d'une influence sur le comportement ESG des entreprises favorisera davantage la transition vers une économie climatiquement neutre que la simple exclusion des firmes avec une empreinte carbone élevée. Depuis 2021, IST poursuit deux stratégies d'engagement en collaboration avec Sustainalytics :

Material Risk Engagement (MRE)

Nous cherchons le dialogue avec les entreprises présentant un risque ESG élevé selon la méthodologie de Sustainalytics, leur proposons des améliorations et surveillons la mise en œuvre de celles-ci.

Engagement thématique

IST soutient l'initiative « Sustainable Forests and Finance » (Forêts et finance durables). L'objectif est de convaincre par le dialogue les producteurs (huile de palme, soja, viande) des régions de forêts tropicales, les intermédiaires et les banques qui financent ces activités d'adopter une gestion durable. Cette initiative portant sur une période de trois ans a été lancée en été 2021 et s'est achevée comme prévu en septembre 2024. Les 22 entreprises du programme d'engagement « Sustainable Forests and Finance » ont été transférées dans le programme « Biodiversity and Natural Capital » déjà en cours. IST participe également à ce programme, qui a été lancé en 2022 déjà.

Processus d'engagement



* Evaluation de l'ajout de l'entreprise à la liste des exclusions

Les gérants externes mandatés pour la gestion de nos groupes de placements mettent en œuvre leur propre programme d'engagement (par ex. en collaboration avec Ethos) et rendent compte à ce sujet. Ces démarches sont complémentaires aux initiatives ci-dessus dans lesquelles IST s'est engagée. En outre, les clients d'IST peuvent également mener leurs propres programmes d'engagement. Chaque année, IST publie un rapport d'engagement ainsi que des rapports périodiques de Sustainalytics sur son site Internet.

3 IST en tant qu'investisseur

3.3 Liste d'exclusion

Depuis 2018, des critères d'exclusion au niveau des pays, des secteurs d'activité et des entreprises ont été appliqués progressivement à tous les groupes de placements. Ces critères se basent sur la liste de recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK – ASIR), les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies, la loi fédérale sur le matériel de guerre du 13 février 1996 ainsi que les pays à l'encontre desquels le gouvernement suisse a pris des sanctions. La liste des exclusions est publiée sur istfunds.ch/fr/Durabilite.

Dix-sept entreprises fabriquant des armes proscrites et quatre entreprises actives dans l'extraction de charbon et la production d'électricité à partir du charbon sont exclues de l'univers de placement à fin 2024. S'y ajoutent seize pays dans lesquels aucun investissement n'est effectué.

Composition de la liste d'exclusions			
ASIR	Exclusions thématiques / sectorielles	Exclusions de pays	Engagement
<ul style="list-style-type: none">– Armes nucléaires– Munitions à fragmentation et mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none">– Extraction de charbon et production d'électricité à partir de charbon (CA > 25%)	<ul style="list-style-type: none">– Embargo sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU– OFAC– Sanctions suisses	<ul style="list-style-type: none">– Exclusion d'entreprises non disposées à coopérer– Violation des critères normatifs

Les critères d'exclusion sont régulièrement revus et adaptés si nécessaire.

3.4 Intégration de critères de durabilité dans le processus d'investissement

La grande majorité des gérants externes mandatés pour nos groupes de placements traditionnels gérés activement appliquent, entre autres, l'approche ESG « Intégration », qui prend en compte les risques et opportunités ESG dans les analyses financières et les processus de décision d'investissement traditionnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ou sur les taux d'actualisation. Les fiches d'information ESG publiées sur le site Internet d'IST renseignent sur les approches de durabilité appliquées à chaque groupe de placements.

3.5 Stratégie d'impact

Après le lancement du nouveau groupe de placements IST3 PRIVATE EQUITY 3 IMPACT au 4^e trimestre 2022, des engagements de souscription de 105 millions d'euros ont été enregistrés. A la fin du 3^e trimestre 2024, la fortune investie dans le fonds s'élevait à 25,7 millions d'euros. La clôture finale a eu lieu le 31 octobre 2024.

Le groupe de placements se concentre sur les aspects sociaux et environnementaux du développement durable. Il répond aux exigences de l'article 9 du règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) pour les investissements d'impact et mesure les investissements à l'aide des 17 ODD.



3.6 Reporting

3.6.1 Publication sur le site Internet

IST rend compte de manière transparente et exhaustive de ses activités dans le domaine de la durabilité. Tous les documents pertinents, en particulier les rapports sur l'exercice des droits de vote et sur les initiatives d'engagement ainsi que le rapport annuel de durabilité sont publiés sur son site Internet.

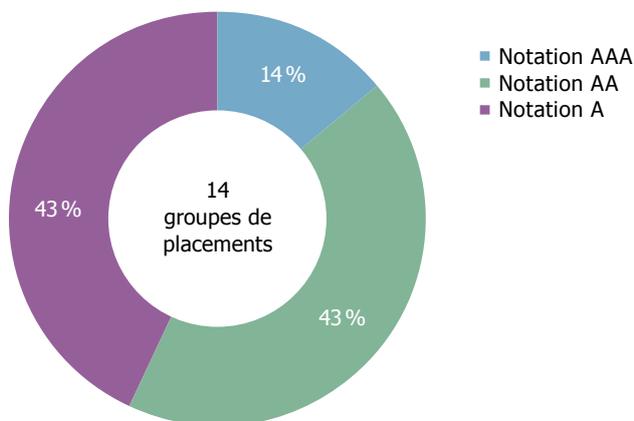
3.6.2 Rapports MSCI ESG

Depuis la fin du 3^e trimestre 2021, IST publie sur son site Internet les rapports ESG MSCI actualisés, sur une base trimestrielle pour ses groupes de place-

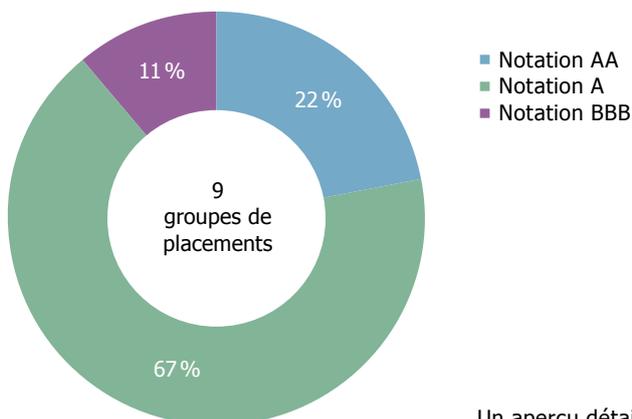
ment traditionnels, pour autant que ces informations soient mises à disposition par MSCI. Comme mentionné au point 1.3, les rapports ESG pour les groupes de placements traditionnels seront remplacés par des données de Bloomberg au premier trimestre 2025. Un projet a été lancé dans ce sens et le nouveau rapport répondra aux exigences des Swiss Climate Scores et des indicateurs ESG de l'ASIP.

Un aperçu (cf. annexe 1) des notations MSCI ESG pour notre gamme de produits montre une forte présence de notations AA-A, en particulier pour les groupes de placements en actions.

Répartition des groupes de placements en actions par notation ESG



Répartition des groupes de placements en obligations par notation ESG



Un aperçu détaillé pour tous les groupes de placements figure à l'annexe 1.

3.6.3 Fiches d'information par groupe de placements

En 2023, les fiches d'information ESG ont été mises à jour en collaboration avec les gestionnaires externes. Elles donnent un aperçu des approches appliquées et contiennent notamment des informations sur les exclusions d'entreprises et/ou de pays, sur l'exercice des droits de vote, sur les activités d'engagement ainsi que sur l'intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement. A partir du 1^{er} trimestre 2025, des rapports ESG basés sur les données Bloomberg seront établis pour les groupes de placements traditionnels et seront disponibles sur le site Internet d'IST. Ils contiendront également des informations pertinentes extraites des fiches d'information ESG existantes, de sorte que ces dernières ne seront plus publiées.

3.6.4 Indicateurs pour les groupes de placements traditionnels

En 2022, le Conseil fédéral a publié les « Swiss Climate Scores » afin d'améliorer la transparence climatique des investissements financiers. Ils incluent des indicateurs qui reflètent aussi bien la situation actuelle d'entreprises multinationales figurant en portefeuille (situation effective) que le positionnement actuel de ces mêmes firmes par rapport aux objectifs climatiques globaux (objectif de zéro émission nette d'ici 2050). L'application des « Swiss Climate Scores » se fait sur une base volontaire. Différentes associations sectorielles ont publié des recommandations et des indicateurs pour le reporting ESG :

- CAFP : indicateurs environnementaux pour les groupes de placements immobiliers à investissement direct; dans sa recommandation publiée le 5 décembre 2023, la CAFP suggère à ses membres de s'appuyer sur la norme REIDA
- AMAS : indicateurs environnementaux pour les fonds immobiliers de droit suisse
- Reporting ESG de l'ASIP : normes et indicateurs pour les caisses de pension

IST applique ces recommandations et met les données pertinentes à disposition (MSCI ESG Manager et à l'avenir Bloomberg), afin de répondre à l'exigence d'un reporting exhaustif, précis et neutre. Il convient néanmoins de souligner que les données ne sont pas disponibles pour tous les indicateurs de manière complète et dans une qualité suffisante. Une évaluation critique des indicateurs ESG nous paraît toujours appropriée, notamment en ce qui concerne les définitions utilisées, l'exhaustivité et la qualité des données ou le périmètre couvert, la source des données, ainsi que les modèles appliqués. IST se procure toutes les données auprès de MSCI, resp. auprès de Bloomberg à partir de 2025, afin de permettre également des comparaisons entre les groupes de placements et avec la concurrence.

Sur la base des recommandations susmentionnées et pour autant que les données de MSCI soient disponibles, nous présentons en annexe un aperçu des indicateurs pertinents (et une comparaison avec l'exercice précédent) pour les groupes de placements traditionnels.

3.6.5 Reporting ESG pour les groupes de placements immobiliers

3.6.5.1 Placements immobiliers directs en Suisse

En été 2021, la direction d'IST a décidé de collecter les chiffres relatifs à la consommation d'électricité, de chaleur (consommation d'énergie) et d'eau pour les deux groupes de placements IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE et IMMOBILIER SUISSE FOCUS gérés à l'interne. Les bases de planification pour le calcul de la surface de référence énergétique (SRE) des bâtiments ont été élaborées à cette fin. Les SRE ainsi que les chiffres de consommation mesurés (et non pas calculés) sont disponibles pour tous les biens immobiliers du périmètre couvert.

3 IST en tant qu'investisseur

IST a développé pour les deux groupes de placements immobiliers directs précités une stratégie de durabilité qui reflète notre philosophie orientée vers les investisseurs et la pratique.

- Les aspects économiques, écologiques et sociaux sont pris en compte de manière équivalente
- Les objectifs et les mesures dans le domaine environnemental sont mis en œuvre à condition qu'ils se justifient du point de vue économique et soient techniquement réalisables
- L'accent est mis sur la transparence des rapports, et en particulier des indicateurs, qui vont au-delà des recommandations de l'AMAS et de la CAFPP. La méthodologie de REIDA est appliquée

L'annexe 2 renseigne en détail sur les indicateurs ESG pertinents de la CAFPP pour les deux groupes de placements.

3.6.5.2 Placements immobiliers indirects en Suisse

Nous présentons pour la deuxième fois des indicateurs ESG pour le groupe de placements IST IMMO INVEST SUISSE (IIS) géré par IST, qui investit principalement dans l'immobilier résidentiel en Suisse par le biais de fondations de placement et de fonds non cotés. Ces chiffres se basent sur les informations communiquées par les fonds sous-jacents jusqu'à la fin janvier 2025. Les gestionnaires des fonds sous-jacents ne publient pas encore tous des données ESG ou des données aux mêmes dates de référence. IST s'attend qu'ils suivent les recommandations de l'AMAS et de la CAFPP. Le périmètre des données ESG communiquées devrait ainsi s'élargir et une harmonisation des méthodes de calcul est escomptée ces prochaines années. Le degré de couverture s'est amélioré par rapport à l'année précédente, passant de 82,77 % à 89,88 %. L'annexe 3 fournit des informations sur IST IMMO INVEST SUISSE, pour autant que des données aient été communiquées par les fonds sous-jacents.

3.6.6 Reporting ESG pour le groupe de placements Infrastructure Global

IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL (« IST3 IG ») est un groupe de placements géré activement qui investit dans des actifs d'infrastructure situés dans les pays de l'OCDE, soit directement (co-investissements ou fonds d'investissement individuels), soit indirectement par le biais de fonds diversifiés (fonds du marché primaire ou secondaire). IST3 IG n'a pas d'échéance fixe et est structuré comme un fonds ouvert, afin que l'horizon d'investissement concorde avec la durée de vie économique de ses actifs. L'objectif principal est d'obtenir des rendements sur distribution stables et prévisibles. Dès lors, IST3 IG investit principalement dans des infrastructures privées faiblement corrélées avec les cycles économiques dans les secteurs suivants : transports, production d'énergie, transport, distribution et stockage d'énergie, eau potable et eaux usées, communication et infrastructures.

Alignement sur les ODD de l'ONU

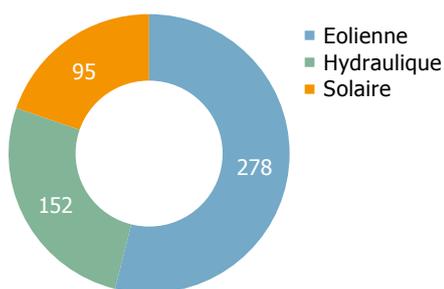
IST3 IG soutient les objectifs de développement durable des Nations unies et apporte une contribution positive directe à la réalisation de 12 des 17 objectifs (en couleur) :



Production d'électricité à partir de sources renouvelables

20 % de la fortune (CHF 182 millions) sont investis dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier dans des installations éoliennes, solaires et hydrauliques aux Etats-Unis, en Allemagne, en Espagne, en France, au Portugal et, dans une moindre mesure, en Inde et en Italie. La puissance électrique d'environ 525 GWh produite par ces installations alimente quelque 130'000 ménages dans les pays précités.

Répartition de la production d'énergie renouvelable (en GWh)



La production d'électricité à partir de sources renouvelables a permis d'économiser environ 348'000 t CO₂ par rapport à la production d'énergie traditionnelle.

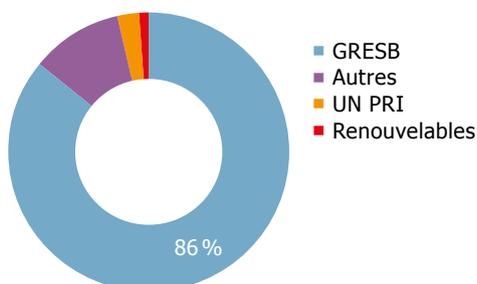
Empreinte carbone

En 2024 tous les gestionnaires externes de placements en infrastructures ont été invités à communiquer leur empreinte carbone sur la base de leurs propres mesures. Les résultats consolidés se présentent comme suit :

	Indicateur	Taux de couverture
Empreinte carbone en t	102'000 tCO ₂ e	90 %
– dont de scope 1	84'200 tCO ₂ e	90 %
– dont de scope 2 ¹	17'800 tCO ₂ e	90 %
Intensité carbone (par mio. USD de CA)	341 t	90 %

Normes internationales²

Les normes GRESB constituent la référence mondiale pour le reporting de durabilité dans le domaine des investissements en infrastructures. 86 % des émissions de CO₂ pertinentes pour le portefeuille IST3 IG sont couvertes par le GRESB.



Comité HSE

Le comité « Health, Safety and Environmental » (HSE) d'IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL a été constitué en 2021. Des analyses de risques sont régulièrement effectuées pour toutes les participations directes dans le domaine des énergies renouvelables et les mesures nécessaires sont mises en œuvre, sous la surveillance du comité.

¹ Les émissions de scope 3 ne sont pas présentées en raison de leur disponibilité insuffisante.

² www.gresb.com; GRESB est une organisation indépendante qui fournit aux investisseurs et aux gestionnaires des données de performance ESG validées et des critères de comparaison afin d'améliorer les informations commerciales, l'engagement sectoriel et la prise de décision. www.unpri.org/; Principes des Nations unies pour l'investissement responsable. www.netzeroassetmanagers.org/; Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI).

4 Affiliations



Konferenz der Geschäftsführer
von Anlagestiftungen
Conférence des Administrateurs
de Fondations de Placement

En tant que membre de la **CAFP** (Conférence des Administrateurs de Fondations de placement), IST s'engage à offrir des services transparents à un coût avantageux.



En tant que membre de l'**ASIP** (Association suisse des institutions de prévoyance), IST soutient son engagement pour le maintien et le développement de la prévoyance professionnelle.



Par son adhésion à **SSF** (Swiss Sustainable Finance), IST soutient la promotion de la Suisse en tant que site de premier plan pour les investissements durables et accompagne les évolutions réglementaires dans ce domaine.



En sa qualité de membre de la Fondation pour la promotion de la **responsabilité propre dans la prévoyance professionnelle**, IST s'engage pour la formation et le perfectionnement des organes de direction et pour le développement continu de la prévoyance professionnelle.



L'association « **Renseignements LPP** » fournit des renseignements sur les questions relatives aux caisses de pension et à la prévoyance en général.

5 Perspectives

Nous passons régulièrement en revue notre cadre ESG et prenons les mesures nécessaires pour le développer. Nous nous attendons à un durcissement des exigences réglementaires et à l'introduction de nouvelles normes par les associations de branche dans un avenir proche, notamment dans le domaine du reporting.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous souhaitons achever le projet de reporting sur les produits ESG au premier trimestre 2025. Les rapports ESG pour les groupes de placements traditionnels seront alors établis sur la plateforme et avec les données de Bloomberg. Les exigences des Swiss Climate Scores et de l'ASIP seront ainsi respectées. En outre, le degré d'automatisation de la production des rapports sera amélioré.



Annexe 1 : Aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements et variation par rapport à l'exercice précédent³

Groupe de placements	Couverture ESG (%)				Score ESG (1-10)				Notation ESG (AAA-CCC)				Intensité carbone (scope 1 & 2) (t CO ₂ e/mio USD de revenus)				Couverture de l'intensité carbone (scope 1 & 2) (%)				Empreinte carbone (scope 1 & 2) (t CO ₂ e/mio USD investis)					
	2024		2023		2024		2023		2024		2023		2024		2023		2024		2023		2024		2023			
	Δ	2024	Δ	2023	Δ	2024	Δ	2023	AAA-CCC	2024	AAA-CCC	2023	Δ	2024	Δ	2023	Δ	2024	Δ	2023	Δ	2024	Δ	2023		
Standard de reporting ESG																										
IST Mixta Optima 15 II	67.40	68.40	-1.00	7.13	6.87	0.27	A	A	2024	A	2023	A	0.27	7.13	6.87	0.27	A	A	2024	A	2023	A	0.27	7.13	6.87	0.27
IST Mixta Optima 25 I	69.05	69.33	-0.28	7.14	6.88	0.26	A	A	2024	A	2023	A	0.26	7.14	6.88	0.26	A	A	2024	A	2023	A	0.26	7.14	6.88	0.26
IST Mixta Optima 35 I	73.35	73.97	-0.63	7.10	6.88	0.22	A	A	2024	A	2023	A	0.22	7.10	6.88	0.22	A	A	2024	A	2023	A	0.22	7.10	6.88	0.22
IST Mixta Optima 75	89.01	87.51	1.51	7.19	7.01	0.18	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.18	7.19	7.01	0.18	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.18	7.19	7.01	0.18
IST2 Mixta Optima 30 I	71.30	71.63	-0.33	7.20	6.92	0.29	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.29	7.20	6.92	0.29	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.29	7.20	6.92	0.29
IST Marché Monétaire CHF III	74.38	77.40	-3.01	6.84	6.85	-0.01	A	A	2024	A	2023	A	-0.01	6.84	6.85	-0.01	A	A	2024	A	2023	A	-0.01	6.84	6.85	-0.01
IST Global Corporates IG Hedged CHF	92.72	88.30	4.42	6.81	6.76	0.05	A	A	2024	A	2023	A	0.05	6.81	6.76	0.05	A	A	2024	A	2023	A	0.05	6.81	6.76	0.05
IST Obligations Etrangères CHF I	90.05	92.51	-2.46	7.34	7.37	-0.03	AA	AA	2024	AA	2023	AA	-0.03	7.34	7.37	-0.03	AA	AA	2024	AA	2023	AA	-0.03	7.34	7.37	-0.03
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I	58.40	64.79	-6.39	6.81	7.10	-0.29	A	A	2024	A	2023	A	-0.29	6.81	7.10	-0.29	A	A	2024	A	2023	A	-0.29	6.81	7.10	-0.29
IST Obligations Suisses Index I	86.06	86.86	-0.80	7.83	6.88	0.95	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.95	7.83	6.88	0.95	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.95	7.83	6.88	0.95
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF I	95.48	96.81	-1.33	6.29	6.46	-0.17	A	A	2024	A	2023	A	-0.17	6.29	6.46	-0.17	A	A	2024	A	2023	A	-0.17	6.29	6.46	-0.17
IST Governo Bond Hedged CHF III	100.00	100.00	-0.00	6.44	6.25	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.44	6.25	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.44	6.25	0.19
IST Governo Bond I	100.00	100.00	0.00	6.44	6.25	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.44	6.25	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.44	6.25	0.19
IST Obligations Etrangères I	58.40	64.79	-6.39	6.81	7.10	-0.29	A	A	2024	A	2023	A	-0.29	6.81	7.10	-0.29	A	A	2024	A	2023	A	-0.29	6.81	7.10	-0.29
IST Obligations Emerging Markets I	97.05	98.56	-1.51	4.65	4.84	-0.19	BBB	BBB	2024	BBB	2023	BBB	-0.19	4.65	4.84	-0.19	BBB	BBB	2024	BBB	2023	BBB	-0.19	4.65	4.84	-0.19
IST Actions Suisses Valeurs Complément. I	99.15	99.01	0.14	7.24	6.91	0.33	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.33	7.24	6.91	0.33	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.33	7.24	6.91	0.33
IST Actions Suisses SMI Index I	98.97	98.87	0.10	8.02	7.75	0.27	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.27	8.02	7.75	0.27	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.27	8.02	7.75	0.27
IST Actions Suisses SPI Plus I	96.33	95.95	0.39	7.73	7.27	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	7.73	7.27	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	7.73	7.27	0.47
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II	99.57	100.00	-0.43	8.06	7.59	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	8.06	7.59	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	8.06	7.59	0.47
IST2 Actions Suisses SPI Plus I	96.33	95.95	0.39	7.73	7.27	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	7.73	7.27	0.47	AA	AA	2024	AA	2023	AA	0.47	7.73	7.27	0.47
IST Actions Global Low Vol I	98.32	98.86	-0.54	6.96	7.07	-0.11	A	A	2024	A	2023	A	-0.11	6.96	7.07	-0.11	A	A	2024	A	2023	A	-0.11	6.96	7.07	-0.11
IST America Small Mid Cap Cat. III	95.69	99.37	-3.68	6.15	5.99	0.15	A	A	2024	A	2023	A	0.15	6.15	5.99	0.15	A	A	2024	A	2023	A	0.15	6.15	5.99	0.15
IST Europe Index SRI III	100.00	100.00	0.00	9.26	9.10	0.16	AAA	AAA	2024	AAA	2023	AAA	0.16	9.26	9.10	0.16	AAA	AAA	2024	AAA	2023	AAA	0.16	9.26	9.10	0.16
IST Europe Small Mid Caps I	86.69	91.06	-4.37	7.20	6.90	0.29	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.29	7.20	6.90	0.29	AA	A	2024	AA	2023	AA	0.29	7.20	6.90	0.29
IST Global Small Mid Caps I	88.20	94.33	-6.13	6.08	5.90	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.08	5.90	0.19	A	A	2024	A	2023	A	0.19	6.08	5.90	0.19
IST Globe Index Hedged	99.58	99.60	-0.02	6.92	6.92	0.00	A	A	2024	A	2023	A	0.00	6.92	6.92	0.00	A	A	2024	A	2023	A	0.00	6.92	6.92	0.00
IST Globe Index I	99.58	99.60	-0.02	6.92	6.92	0.00	A	A	2024	A	2023	A	0.00	6.92	6.92	0.00	A	A	2024	A	2023	A	0.00	6.92	6.92	0.00
IST Globe Index SRI III	99.95	99.85	0.11	8.57	8.40	0.17	AAA	AA	2024	AAA	2023	AAA	0.17	8.57	8.40	0.17	AAA	AA	2024	AAA	2023	AAA	0.17	8.57	8.40	0.17
IST Actions Emerging Markets I	96.04	95.05	0.99	5.81	6.29	-0.48	A	A	2024	A	2023	A	-0.48	5.81	6.29	-0.48	A	A	2024	A	2023	A	-0.48	5.81	6.29	-0.48
IST Global REIT I	100.00	100.00	0.00	6.03	5.73	0.30	A	A	2024	A	2023	A	0.30	6.03	5.73	0.30	A	A	2024	A	2023	A	0.30	6.03	5.73	0.30

³ Source: MSCI ESG Manager; kB: pas de reporting, car la couverture est <50%. Les définitions des indicateurs de MSCI peuvent diverger d'autres définitions (Swiss Climate Scores, ASIP, AMAS etc.).

Groupe de placements	Degré de couverture de l'empreinte carbone (scope 1 & 2) (%)				Trajectoire de température (°C)				Degré de couverture de la trajectoire de température (%)				Intensité carbone (scope 3) (t CO ₂ e/mio USD de revenus)				Degré de couverture de l'intensité carbone (scope 3) (%)				Empreinte carbone (scope 3) (t CO ₂ e/mio USD investis)				
	ASIP		SCS		ASIP		SCS		ASIP		SCS		ASIP		SCS		ASIP		SCS		ASIP		SCS		
	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	
Standard de reporting ESG																									
IST Mixta Optima 15 II	44.40	30.81	13.59	n.a.	43.55	30.69	12.86	n.a.	44.95	40.30	4.66	n.a.	44.95	40.30	4.66	n.a.	44.95	40.30	4.66	n.a.	44.95	40.30	4.66	n.a.	
IST Mixta Optima 25 I	49.42	37.95	11.47	n.a.	48.59	37.85	10.74	n.a.	49.87	44.87	5.00	n.a.	49.87	44.87	5.00	n.a.	49.87	44.87	5.00	n.a.	49.87	44.87	5.00	n.a.	
IST Mixta Optima 35 I	56.00	44.95	11.05	2.40	2.20	0.20	55.14	44.85	10.29	634.69	872.12	-237.43	56.46	50.80	5.66	n.a.	56.46	50.80	5.66	n.a.	56.46	50.80	5.66	n.a.	
IST Mixta Optima 75	77.03	70.70	6.33	2.20	2.10	0.10	75.86	70.60	5.26	541.67	645.29	-103.61	77.40	72.50	4.90	n.a.	77.40	72.50	4.90	n.a.	77.40	72.50	4.90	n.a.	
IST2 Mixta Optima 30 I	59.97	45.60	14.37	2.40	2.40	n.a.	59.04	45.50	13.54	664.27	903.92	-239.65	60.47	53.72	6.75	n.a.	60.47	53.72	6.75	n.a.	60.47	53.72	6.75	n.a.	
IST Marché Monétaire CHF III	63.98	37.14	26.84	2.10	n.a.	61.83	37.14	24.69	694.77	n.a.	n.a.	65.68	38.39	27.29	n.a.	n.a.	65.68	38.39	27.29	n.a.	65.68	38.39	27.29	n.a.	
IST Global Corporates IG Hedged CHF	92.38	78.81	13.57	2.20	2.20	0.00	92.37	78.57	13.81	551.33	638.95	-87.62	92.41	71.87	20.54	n.a.	92.41	71.87	20.54	n.a.	92.41	71.87	20.54	n.a.	
IST Obligations Etrangères CHF I	86.23	48.62	37.61	2.80	n.a.	83.83	48.03	35.79	705.50	1'142.46	-436.96	87.37	63.60	23.78	n.a.	n.a.	87.37	63.60	23.78	n.a.	87.37	63.60	23.78	n.a.	
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I	18.59	17.28	1.31	n.a.	17.35	17.02	0.32	n.a.	19.11	24.88	-5.77	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	19.11	24.88	-5.77	n.a.	19.11	24.88	-5.77	n.a.	
IST Obligations Suisses Index I	70.04	25.97	44.07	2.30	n.a.	69.74	25.97	43.77	1'164.95	1'494.92	-329.97	70.50	64.68	5.82	n.a.	n.a.	70.50	64.68	5.82	n.a.	70.50	64.68	5.82	n.a.	
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF I	43.11	48.36	-5.25	n.a.	43.11	48.36	-5.25	n.a.	43.85	45.47	-1.62	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	43.85	45.47	-1.62	n.a.	43.85	45.47	-1.62	n.a.	
IST Governo Bond Hedged CHF III	4.61	0.00	4.61	n.a.	3.70	n.a.	3.70	n.a.	5.43	6.58	-1.15	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	5.43	6.58	-1.15	n.a.	5.43	6.58	-1.15	n.a.	
IST Governo Bond I	9.18	0.00	9.18	n.a.	7.38	n.a.	7.38	n.a.	10.83	12.52	-1.69	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	10.83	12.52	-1.69	n.a.	10.83	12.52	-1.69	n.a.	
IST Obligations Etrangères I	28.65	25.80	2.85	n.a.	26.73	25.41	1.32	n.a.	29.46	37.14	-7.68	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	29.46	37.14	-7.68	n.a.	29.46	37.14	-7.68	n.a.	
IST Obligations Emerging Markets I	1.26	0.57	0.69	2.00	9.40	2.00	7.40	0.65	0.57	0.08	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.26	0.57	0.69	n.a.	1.26	0.57	0.69	n.a.	
IST Actions Suisses Valeurs Complément. I	98.79	95.30	3.49	2.00	2.00	0.00	97.95	95.30	2.65	475.38	475.31	0.07	99.72	95.30	4.42	n.a.	99.72	95.30	4.42	n.a.	99.72	95.30	4.42	n.a.	
IST Actions Suisses SMI Index I	98.86	98.85	0.00	2.10	1.70	0.40	98.86	98.85	0.00	457.61	457.64	-0.04	98.86	98.85	0.00	n.a.	98.86	98.85	0.00	n.a.	98.86	98.85	0.00	n.a.	
IST Actions Suisses SPI Plus I	98.31	95.37	2.94	2.00	1.80	0.20	94.41	95.16	-0.74	473.96	497.95	-23.99	98.75	95.16	3.59	n.a.	98.75	95.16	3.59	n.a.	98.75	95.16	3.59	n.a.	
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II	99.47	98.72	0.75	2.00	1.50	0.50	99.04	98.72	0.32	379.08	375.96	3.12	99.47	98.72	0.75	n.a.	99.47	98.72	0.75	n.a.	99.47	98.72	0.75	n.a.	
IST2 Actions Suisses SPI Plus I	98.26	95.31	2.95	2.00	1.80	0.20	94.37	95.09	-0.73	473.96	497.95	-23.99	98.70	95.09	3.61	n.a.	98.70	95.09	3.61	n.a.	98.70	95.09	3.61	n.a.	
IST Actions Global Low Vol I	98.29	98.63	-0.34	2.40	2.30	0.10	98.29	98.63	-0.34	433.77	733.85	-300.08	98.29	98.63	-0.34	n.a.	98.29	98.63	-0.34	n.a.	98.29	98.63	-0.34	n.a.	
IST America Small Mid Cap Cat. III	93.76	96.58	-2.82	2.50	2.40	0.10	93.76	96.43	-2.67	625.57	689.51	-63.94	94.62	96.43	-1.82	n.a.	94.62	96.43	-1.82	n.a.	94.62	96.43	-1.82	n.a.	
IST Europe Index SRI III	99.76	99.76	-0.00	1.80	1.70	0.10	99.76	99.57	0.19	495.66	484.23	11.43	99.76	99.76	-0.00	n.a.	99.76	99.76	-0.00	n.a.	99.76	99.76	-0.00	n.a.	
IST Europe Small Mid Caps I	87.78	88.83	-1.04	1.90	2.20	-0.30	83.07	88.26	-5.19	502.54	500.78	1.76	88.44	88.26	0.18	n.a.	88.44	88.26	0.18	n.a.	88.44	88.26	0.18	n.a.	
IST Global Small Mid Caps I	91.67	92.11	-0.44	2.50	2.50	0.00	90.63	91.92	-1.29	623.24	684.61	-61.38	92.32	91.92	0.41	n.a.	92.32	91.92	0.41	n.a.	92.32	91.92	0.41	n.a.	
IST Globe Index Hedged	56.25	57.19	-0.94	2.60	2.50	0.10	56.19	57.14	-0.95	679.98	737.00	-57.03	56.28	57.18	-0.89	n.a.	56.28	57.18	-0.89	n.a.	56.28	57.18	-0.89	n.a.	
IST Globe Index I	97.57	98.74	-1.17	2.60	2.50	0.10	97.47	98.64	-1.17	679.96	737.00	-57.05	97.63	98.71	-1.08	n.a.	97.63	98.71	-1.08	n.a.	97.63	98.71	-1.08	n.a.	
IST Globe Index SRI III	99.56	99.53	0.03	2.20	2.20	0.00	99.56	99.47	0.09	506.49	423.05	83.44	99.63	99.50	0.14	n.a.	99.63	99.50	0.14	n.a.	99.63	99.50	0.14	n.a.	
IST Actions Emerging Markets I	96.90	94.09	2.81	2.60	2.40	0.20	96.80	94.09	2.71	616.30	541.07	75.23	96.99	94.09	2.90	n.a.	96.99	94.09	2.90	n.a.	96.99	94.09	2.90	n.a.	
IST Global REIT I	98.80	98.55	0.26	2.70	1.70	1.00	98.80	98.55	0.26	245.45	249.18	-3.73	98.80	98.55	0.26	n.a.	98.80	98.55	0.26	n.a.	98.80	98.55	0.26	n.a.	

Annexe 1 : Aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements et variation par rapport à l'exercice précédent³

Groupe de placements	Degré de couverture de l'empreinte carbone (scope 3) (%)			Intensité de la consommation énergétique (MWh/mio USD de revenus)		Degré de couverture de l'intensité de la consommation énergétique (%)		Consommation d'eau (m³/mio USD revenus)		Degré de couverture de la consommation d'eau (%)		Intensité carbone des émetteurs gouvernementaux (t/mio USD PIB)			Degré de couverture de l'intensité carbone des émetteurs gouvernementaux (%)		
	ASIP & SCS		Δ	ASIP		ASIP		ASIP		ASIP		ASIP		ASIP		ASIP & SCS	
	2024	2023		2024	2024	2024	2024	2024	2024	2024	2024	2024	2023	2024	2023	2024	Δ
Standard de reporting ESG																	
IST Mixta Optima 15 II	32.64	25.77	6.87	KB	38.46	KB	38.46	KB	7.96	7.96	KB	KB	KB	9.00	8.56	0.44	
IST Mixta Optima 25 I	40.83	34.25	6.58	KB	44.14	KB	44.14	KB	11.46	11.46	KB	KB	KB	7.40	7.14	0.26	
IST Mixta Optima 35 I	48.78	41.45	7.33	784.02	50.55	KB	50.55	KB	13.83	13.83	KB	KB	KB	6.30	6.26	0.04	
IST Mixta Optima 75	75.21	68.89	6.32	646.13	72.33	KB	72.33	KB	25.31	25.31	KB	KB	KB	1.46	1.66	-0.20	
IST2 Mixta Optima 30 I	50.21	41.47	8.74	710.51	53.76	KB	53.76	KB	14.37	14.37	KB	KB	KB	4.99	4.99	0.00	
IST Marché Monétaire CHF III	44.94	23.11	21.84	927.19	59.14	KB	59.14	KB	11.18	11.18	KB	KB	KB	2.11	0.97	1.13	
IST Global Corporates IG Hedged CHF	84.53	65.45	19.08	504.38	87.05	KB	87.05	KB	16.99	16.99	KB	KB	KB	0.66	1.68	-1.02	
IST Obligations Etrangères CHF I	58.74	32.74	26.00	119.59	80.46	KB	80.46	KB	7.52	7.52	KB	KB	KB	2.00	1.98	0.03	
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I	13.95	13.23	0.72	KB	17.84	KB	17.84	KB	2.81	2.81	KB	KB	KB	n.a.	10.56	8.68	1.88
IST Obligations Suisses Index I	27.83	19.43	8.40	KB	48.14	KB	48.14	KB	6.21	6.21	KB	KB	KB	n.a.	14.84	13.11	1.73
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF I	43.11	45.47	-2.35	KB	39.27	KB	39.27	KB	6.85	6.85	KB	KB	KB	n.a.	0.00	0.00	0.00
IST Governo Bond Hedged CHF III	0.28	0.00	0.28	KB	5.43	KB	5.43	KB	0.00	0.00	KB	KB	KB	42.22	41.29	0.93	
IST Governo Bond I	0.55	0.00	0.55	KB	10.83	KB	10.83	KB	0.00	0.00	KB	213.09	209.64	3.45	84.16	78.54	5.62
IST Obligations Etrangères I	21.50	19.75	1.76	KB	27.50	KB	27.50	KB	4.34	4.34	KB	KB	KB	16.27	12.96	3.32	
IST Obligations Emerging Markets I	0.00	0.57	-0.57	KB	0.42	KB	0.42	KB	0.00	0.00	KB	751.67	717.39	34.27	94.81	95.23	-0.42
IST Actions Suisses Valeurs Complément. I	98.79	94.86	3.93	109.45	92.02	KB	92.02	KB	21.69	21.69	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Actions Suisses SMI Index I	98.86	98.85	0.00	203.83	98.86	KB	98.86	309.80	63.92	63.92	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Actions Suisses SPI Plus I	98.32	94.32	4.00	215.43	95.28	KB	95.28	331.65	54.90	54.90	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II	99.47	98.72	0.75	152.55	95.73	KB	95.73	KB	45.20	45.20	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST2 Actions Suisses SPI Plus I	98.27	94.25	4.02	215.43	95.24	KB	95.24	331.65	54.87	54.87	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Actions Global Low Vol I	98.29	96.93	1.36	135.72	90.79	KB	90.79	KB	14.78	14.78	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST America Small Mid Cap Cat. III	93.76	95.69	-1.93	2'020.72	54.51	KB	54.51	KB	4.17	4.17	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Europe Index SRI III	99.76	99.76	-0.00	2'701.12	99.76	KB	99.76	KB	15.79	15.79	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Europe Small Mid Caps I	87.78	86.77	1.02	4'802.43	76.16	KB	76.16	KB	2.05	2.05	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Global Small Mid Caps I	91.69	91.23	0.46	3'918.15	62.26	KB	62.26	KB	4.49	4.49	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Globe Index Hedged	56.13	56.82	-0.69	453.70	53.48	KB	53.48	KB	8.28	8.28	KB	KB	KB	0.02	0.00	0.02	
IST Globe Index I	97.37	98.09	-0.72	453.85	92.76	KB	92.76	KB	14.36	14.36	KB	KB	KB	0.03	0.00	0.03	
IST Globe Index SRI III	99.42	99.27	0.15	502.96	96.90	KB	96.90	KB	12.58	12.58	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Actions Emerging Markets I	96.60	92.37	4.22	303.91	91.62	KB	91.62	KB	31.03	31.03	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	
IST Global REIT I	98.80	98.55	0.26	329.39	94.12	KB	94.12	KB	7.73	7.73	KB	KB	KB	0.00	0.00	0.00	

³ Source: MSCI ESG Manager; KB : pas de reporting, car la couverture est <50%. Les définitions des indicateurs de MSCI peuvent diverger d'autres définitions (Swiss Climate Scores, ASIP, AMAS etc.).

Groupe de placements	Quote-part charbon thermique – production (%)		Degré de couverture de la quote-part charbon thermique – production (%)		Quote-part des activités pétrolières et gazières – activités connexes et production (%)		Quote-part du secteur pétrolier et gazier – activités connexes et commerce (%)		Degré de couverture de la quote-part des activités pétrolières et gazières (%)		Engagement relatifs à l'objectif net zéro et à l'objectif intermédiaire SBTI ⁴ (%)		Degré de couverture des objectifs de réduction des émissions de GES ⁵ (%)		Quote-part charbon (%)		Degré de couverture de la quote-part charbon (%)		Rendement des énergies renouvelables – production, équipement, services et bio-masse (%)		Degré de couverture du rendement des énergies renouvelables – production, équipement, services et biomasse (%)		
	ASIP	2024	ASIP	2024	ASIP	2024	SCS	2024	SCS	2024	ASIP & SCS	2024	ASIP & SCS	2024	SCS	2024	SCS	2024	SCS	2024	SCS	2024	
Standard de reporting ESG																							
IST Mixta Optima 15 II	KB	44.82	KB	44.82	KB	44.82	KB	44.82	KB	44.82	KB	44.81	44.81	0.20	55.01	44.81	0.20	55.01	KB	44.98	44.98	KB	44.98
IST Mixta Optima 25 I	KB	49.80	KB	49.80	KB	49.80	KB	49.80	KB	49.80	KB	49.79	49.79	0.21	58.04	49.79	0.21	58.04	KB	49.90	49.90	KB	49.90
IST Mixta Optima 35 I	0.48	56.38	2.83	56.38	2.97	56.38	2.97	56.38	2.97	56.38	13.50	56.37	56.37	0.27	63.42	56.37	0.27	63.42	0.30	56.50	56.50	0.30	56.50
IST Mixta Optima 75	0.49	77.34	3.25	77.34	3.50	77.34	3.50	77.34	3.50	77.34	24.42	77.33	77.33	0.41	79.10	77.33	0.41	79.10	0.31	77.42	77.42	0.31	77.42
IST2 Mixta Optima 30 I	0.46	60.39	2.65	60.39	2.73	60.39	2.73	60.39	2.73	60.39	13.78	60.38	60.38	0.21	66.20	60.38	0.21	66.20	0.30	60.50	60.50	0.30	60.50
IST Marché Monétaire CHF III	1.93	65.42	6.44	65.42	5.41	65.42	5.41	65.42	5.41	65.42	11.55	65.42	65.42	0.69	67.38	65.42	0.69	67.38	0.49	65.68	65.68	0.49	65.68
IST Global Corporates IG Hedged CHF	2.99	92.41	11.76	92.41	12.03	92.41	12.03	92.41	12.03	92.41	18.94	92.41	92.41	1.14	93.15	92.41	1.14	93.15	1.76	92.48	92.48	1.76	92.48
IST Obligations Etrangères CHF I	0.46	87.36	3.71	87.36	4.16	87.36	4.16	87.36	4.16	87.36	6.85	87.36	87.36	0.46	93.27	87.36	0.46	93.27	0.59	87.50	87.50	0.59	87.50
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I	KB	18.75	KB	18.75	KB	18.75	KB	18.75	KB	18.75	KB	18.75	18.75	KB	31.06	18.75	KB	31.06	KB	18.99	18.99	KB	18.99
IST Obligations Suisses Index I	0.00	70.45	0.97	70.45	0.54	70.45	0.54	70.45	0.54	70.45	5.48	70.45	70.45	0.00	87.47	70.45	0.00	87.47	0.12	70.50	70.50	0.12	70.50
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF I	KB	43.85	KB	43.85	KB	43.85	KB	43.85	KB	43.85	KB	43.85	43.85	KB	43.85	43.85	KB	43.85	KB	43.85	43.85	KB	43.85
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF III	KB	5.43	KB	5.43	KB	5.43	KB	5.43	KB	5.43	KB	5.43	5.43	KB	48.35	5.43	KB	48.35	KB	5.43	5.43	KB	5.43
IST Governo Bond Hedged CHF III	KB	10.83	KB	10.83	KB	10.83	KB	10.83	KB	10.83	KB	10.83	10.83	0.00	96.37	10.83	0.00	96.37	KB	10.83	10.83	KB	10.83
IST Governo Bond I	KB	28.91	KB	28.91	KB	28.91	KB	28.91	KB	28.91	KB	28.91	28.91	0.00	47.87	28.91	0.00	47.87	KB	29.27	29.27	KB	29.27
IST Obligations Etrangères I	KB	1.26	KB	1.26	KB	1.26	KB	1.26	KB	1.26	KB	1.26	1.26	0.00	96.07	1.26	0.00	96.07	KB	1.26	1.26	KB	1.26
IST Obligations Emerging Markets I	KB	99.72	KB	99.72	KB	99.72	KB	99.72	KB	99.72	33.25	99.72	99.72	0.00	99.72	99.72	0.00	99.72	0.14	99.72	99.72	0.14	99.72
IST Actions Suisses Valeurs Complément. I	0.00	98.86	1.42	98.86	1.51	98.86	1.51	98.86	1.51	98.86	0.00	98.86	98.86	0.00	98.86	98.86	0.00	98.86	0.17	98.86	98.86	0.17	98.86
IST Actions Suisses SMI Index I	0.00	98.86	0.00	98.86	0.00	98.86	0.00	98.86	0.00	98.86	50.47	98.86	98.86	0.00	98.86	98.86	0.00	98.86	0.17	98.86	98.86	0.17	98.86
IST Actions Suisses SPI Plus I	0.00	98.70	0.00	98.70	0.00	98.70	0.00	98.70	0.00	98.70	45.60	98.70	98.70	0.00	98.75	98.70	0.00	98.75	0.16	98.75	98.75	0.16	98.75
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II	0.00	99.47	1.38	99.47	1.38	99.47	1.38	99.47	1.38	99.47	38.31	99.47	99.47	0.00	99.47	99.47	0.00	99.47	0.14	99.47	99.47	0.14	99.47
IST2 Actions Suisses SPI Plus I	0.00	98.65	0.00	98.65	0.00	98.65	0.00	98.65	0.00	98.65	45.58	98.65	98.65	0.00	98.70	98.65	0.00	98.70	0.16	98.70	98.70	0.16	98.70
IST2 Actions Global Low Vol I	0.00	98.29	7.56	98.29	10.54	98.29	10.54	98.29	10.54	98.29	25.66	98.29	98.29	0.64	98.54	98.29	0.64	98.54	0.32	98.29	98.29	0.32	98.29
IST Actions Global Low Vol I	1.80	94.99	5.99	94.99	4.19	94.99	4.19	94.99	4.19	94.99	3.34	94.30	94.30	0.00	94.99	94.30	0.00	94.99	0.16	94.68	94.68	0.16	94.68
IST America Small Mid Cap Cat. III	0.00	99.76	4.77	99.76	6.06	99.76	6.06	99.76	6.06	99.76	72.44	99.76	99.76	0.00	99.76	99.76	0.00	99.76	1.85	99.76	99.76	1.85	99.76
IST Europe Index SRI III	0.00	87.78	12.83	87.78	12.83	87.78	12.83	87.78	12.83	87.78	18.69	87.78	87.78	0.00	88.44	87.78	0.00	88.44	0.00	90.07	90.07	0.00	90.07
IST Europe Small Mid Caps I	1.12	92.37	6.91	92.37	5.94	92.37	5.94	92.37	5.94	92.37	6.17	91.98	91.98	0.19	92.59	91.98	0.19	92.59	0.31	92.51	92.51	0.31	92.51
IST Global Small Mid Caps I	0.68	56.33	5.43	56.33	6.02	56.33	6.02	56.33	6.02	56.33	13.80	56.33	56.33	0.92	56.35	56.33	0.92	56.35	0.31	56.33	56.33	0.31	56.33
IST Globe Index Hedged	1.18	97.71	9.43	97.71	10.44	97.71	10.44	97.71	10.44	97.71	23.95	97.71	97.71	1.59	97.74	97.71	1.59	97.74	0.54	97.71	97.71	0.54	97.71
IST Globe Index I	0.00	99.63	4.62	99.63	5.22	99.63	5.22	99.63	5.22	99.63	27.44	99.63	99.63	0.34	99.63	99.63	0.34	99.63	0.57	99.63	99.63	0.57	99.63
IST Globe Index SRI III	0.23	96.90	5.10	96.90	5.49	96.90	5.49	96.90	5.49	96.90	8.85	96.90	96.90	2.07	97.66	96.90	2.07	97.66	0.22	96.99	96.99	0.22	96.99
IST Actions Emerging Markets I	0.00	98.80	0.00	98.80	0.00	98.80	0.00	98.80	0.00	98.80	19.22	98.80	98.80	0.00	98.80	98.80	0.00	98.80	0.10	98.80	98.80	0.10	98.80
IST Global REIT I																							

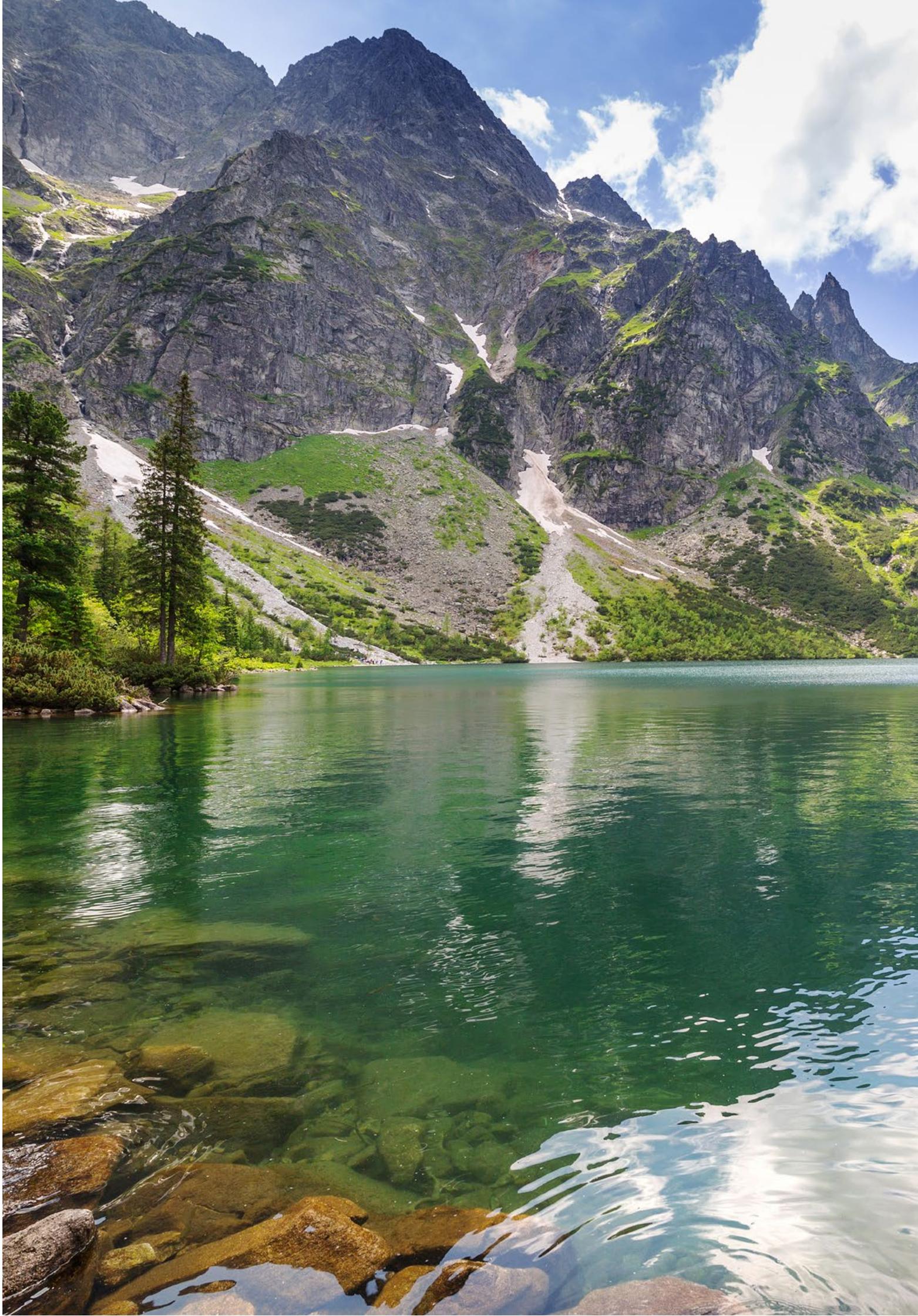
⁴ SBTI: Science Based Target Initiative

⁵ GES: Gaz à effet de serre

Annexe 1 : Aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements et variation par rapport à l'exercice précédent³

Groupe de placements	Exposition (valeur de marché) pétrole et gaz (%)		Objectifs d'émissions approuvés par la SBTi (%)		Degré de couverture des objectifs d'émissions approuvés par la SBTi (%)		Exposition thermique > 30% (modérée) (%)		Exposition thermique > 10% (très restrictif) (%)		Degré de couverture de l'intensité de la consommation d'énergie (SFDR) (%)		Degré de couverture de l'intensité de la consommation d'énergie (SFDR) rapportée		Consommation d'énergie (SFDR, 1 mio EUR investis) (GWh)						
	Année précédente	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ	2024	2023	Δ		
Standard de reporting ESG																					
IST Mixta Optima 15 II	3.30	2.42	0.88	n.a.	44.81	59.67	-14.85	0.00	-0.00	0.00	0.01	-0.01	74.71	65.41	9.31	74.71	65.41	9.31	0.13	0.20	-0.07
IST Mixta Optima 25 I	3.12	2.44	0.68	n.a.	49.79	60.07	-10.28	0.00	-0.00	0.00	0.01	-0.01	79.12	69.91	9.21	79.12	69.91	9.21	0.13	0.22	-0.09
IST Mixta Optima 35 I	3.62	2.93	0.68	19.92	16.20	3.72	56.37	64.50	-8.13	0.00	-0.00	0.01	80.49	71.75	8.74	80.49	71.75	8.74	0.14	0.21	-0.08
IST Mixta Optima 75	4.12	3.74	0.37	34.15	28.26	5.88	77.33	78.17	-0.84	0.00	-0.00	0.01	85.84	79.08	6.75	85.84	79.08	6.75	0.13	0.25	-0.12
IST2 Mixta Optima 30 I	3.34	2.73	0.60	20.39	16.18	4.21	60.38	67.89	-7.52	0.00	0.00	0.00	79.04	70.12	8.92	79.04	70.12	8.92	0.13	0.22	-0.10
IST Marché Monétaire CHF III	7.14	4.73	2.41	16.13	6.31	9.82	65.42	69.74	-4.32	0.00	0.00	0.00	77.27	62.09	15.18	77.27	62.09	15.18	0.21	0.04	0.17
IST Global Corporates IG Hedged CHF	15.28	13.07	2.20	34.24	24.79	9.44	92.41	90.05	2.36	0.00	0.00	0.00	87.98	77.93	10.05	87.98	77.93	10.05	0.19	0.16	0.03
IST Obligations Etrangères CHF I	5.16	3.69	1.47	14.74	12.86	1.89	87.36	95.55	-8.19	0.00	0.00	0.00	81.12	71.71	9.41	81.12	71.71	9.41	0.09	0.06	0.02
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I	3.66	1.34	2.32	n.a.	6.82	n.a.	18.75	42.71	-23.96	0.00	0.00	0.00	70.34	58.14	12.20	70.34	58.14	12.20	0.23	0.16	0.08
IST Obligations Suisses Index I	1.23	1.00	0.24	6.83	4.21	2.62	70.45	98.19	-27.74	0.00	0.00	0.00	59.82	51.10	8.72	59.82	51.10	8.72	0.02	0.15	-0.13
IST Emprunts Convertibles Hedged CHF I	6.68	6.77	-0.09	n.a.	16.34	n.a.	43.85	48.93	-5.08	0.00	0.00	0.00	79.63	73.77	5.86	79.63	73.77	5.86	0.31	0.30	0.01
IST Governo Bond Hedged CHF III	0.81	0.00	0.81	n.a.	0.00	n.a.	5.43	49.85	-44.41	0.00	n.a.	n.a.	94.91	33.30	61.62	94.91	33.30	61.62	0.00	0.00	0.00
IST Governo Bond I	1.61	0.00	1.61	n.a.	0.00	n.a.	10.83	94.81	-83.98	0.00	n.a.	n.a.	94.91	33.30	61.61	94.91	33.30	61.61	0.00	0.00	0.00
IST Obligations Etrangères I	5.64	2.00	3.64	n.a.	10.18	n.a.	28.91	63.76	-34.86	0.00	0.00	0.00	70.34	58.14	12.20	70.34	58.14	12.20	0.23	0.16	0.08
IST Obligations Emerging Markets I	0.00	0.00	0.00	n.a.	0.00	n.a.	1.26	97.06	-95.79	0.00	n.a.	n.a.	35.30	34.92	0.38	35.30	34.92	0.38	0.00	0.00	0.00
IST Actions Suisses Valeurs Complément. I	2.68	2.42	0.26	44.35	26.32	18.03	99.72	99.73	-0.01	0.00	0.00	0.00	88.13	79.74	8.39	88.13	79.74	8.39	0.05	0.08	-0.03
IST Actions Suisses SMI Index I	0.00	0.00	0.00	60.13	53.32	6.82	98.86	98.85	0.00	0.00	0.00	0.00	91.81	98.69	-6.88	91.81	98.69	-6.88	0.13	0.75	-0.62
IST Actions Suisses SPI Plus I	0.00	0.97	-0.97	52.03	45.74	6.29	98.70	98.08	0.62	0.00	0.00	0.00	87.49	87.19	0.30	87.49	87.19	0.30	0.15	0.65	-0.51
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II	1.38	0.00	1.38	40.98	32.26	8.72	99.47	99.41	0.06	0.00	0.00	0.00	89.96	87.21	2.75	89.96	87.21	2.75	0.09	0.01	0.08
IST2 Actions Suisses SPI Plus I	0.00	0.96	-0.96	52.01	45.71	6.30	98.65	98.01	0.64	0.00	0.00	0.00	87.49	87.19	0.30	87.49	87.19	0.30	0.15	0.65	-0.51
IST Actions Global Low Vol I	10.68	15.06	-4.38	46.42	40.24	6.18	98.29	98.63	-0.34	0.00	0.00	0.00	83.86	65.81	18.05	83.86	65.81	18.05	0.04	0.11	-0.07
IST America Small Mid Cap Cat. III	6.19	7.14	-0.95	6.55	5.89	0.66	94.30	97.40	-3.11	0.00	n.a.	n.a.	48.05	34.62	13.44	48.05	34.62	13.44	0.42	0.74	-0.32
IST Europe Index SRI III	9.79	5.47	4.32	81.86	73.39	8.47	99.76	99.76	-0.00	0.00	0.00	0.00	99.08	95.80	3.27	99.08	95.80	3.27	0.06	0.17	-0.11
IST Europe Small Mid Caps I	12.83	4.22	8.61	26.90	23.87	3.04	87.78	99.50	-11.72	0.00	0.00	0.00	74.57	65.64	8.93	74.57	65.64	8.93	0.04	0.15	-0.11
IST Global Small Mid Caps I	7.19	6.11	1.08	11.34	10.52	0.82	91.98	96.87	-4.89	0.00	n.a.	n.a.	57.52	43.17	14.35	57.52	43.17	14.35	0.37	0.43	-0.06
IST Globe Index Hedged	7.10	7.40	-0.30	26.41	24.66	1.76	56.33	57.28	-0.95	0.00	0.01	-0.00	90.22	83.19	7.03	90.22	83.19	7.03	0.11	0.13	-0.03
IST Globe Index I	12.31	12.77	-0.46	45.82	42.57	3.25	97.71	98.89	-1.18	0.01	-0.00	0.02	90.22	83.19	7.03	90.22	83.19	7.03	0.11	0.13	-0.03
IST Globe Index SRI III	5.82	5.20	0.62	42.63	54.14	-11.51	99.63	99.53	0.10	0.00	0.00	0.00	89.34	85.98	3.36	89.34	85.98	3.36	0.07	0.09	-0.02
IST Actions Emerging Markets I	5.62	4.82	0.79	24.68	25.28	-0.60	96.90	97.49	-0.59	0.00	0.00	0.23	91.02	78.22	12.79	91.02	78.22	12.79	0.19	0.12	0.07
IST Global REIT I	0.00	0.00	0.00	46.62	44.61	2.01	98.80	98.55	0.26	0.00	0.00	0.00	96.42	66.29	30.13	96.42	66.29	30.13	0.07	0.04	0.03

³ Source : MSCI ESG Manager ; kB : pas de reporting, car la couverture est <50%. Les définitions des indicateurs de MSCI peuvent diverger d'autres définitions (Swiss Climate Scores, ASIP, AMAS etc.).



Données à la mi-décembre 2024;

Source des données : MSCI ESG Manager www.msci.com

Notation MSCI ESG:

La notation la plus élevée sous « notation ESG des fonds » renseigne sur la résistance d'un fonds aux risques ESG à long terme. Les fonds les mieux notés investissent dans des émetteurs qui se distinguent par une gestion exemplaire ou supérieure à la moyenne des principaux risques ESG.

Notation ESG des fonds	Désignation	Signification
AAA AA	Leaders	Le fonds investit dans des entreprises qui font mieux que leurs concurrents en matière de gestion des risques et des opportunités ESG financièrement pertinents.
A BBB BB	Average	Le fonds investit de la même façon que la moyenne de la branche.
B CCC	Laggard	Le fonds investit dans des entreprises qui affichent un retard par rapport à leurs concurrents en matière de gestion des risques et des opportunités ESG.

La notation ESG est calculée sur la base du ESG Quality Score :

Fund ESG Quality Score	Notation ESG des fonds
8.6–10.0	AAA
7.1–8.6	AA
5.7–7.1	A
4.3–5.7	BBB
2.9–4.3	BB
1.4–2.9	B
0.0–1.4	CCC

IMPORTANT :

- Des données complètes ne sont pas toujours disponibles pour tous les émetteurs. Le degré de couverture indique le pourcentage d'émetteurs dont les données sont publiées par indicateur.
- Les indicateurs pour lesquels le degré de couverture est inférieure à 50 % ne figurent pas dans le tableau, car leur pertinence est très limitée (marqués kb – pas de reporting).
- Les définitions des indicateurs de MSCI peuvent diverger de celles des autres fournisseurs de données.
- MSCI développe en permanence ses modèles, ce qui peut entraîner des modifications substantielles des indicateurs.

Annexe 2 : Aperçu des placements immobiliers directs

IST gère deux groupes de placements qui investissent directement dans des biens immobiliers :

- IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (ISW), dont la fortune se montait à CHF 489 millions à fin décembre 2024
- IST IMMOBILIER SUISSE FOCUS (ISF), dont la fortune se montait à CHF 429 millions à fin décembre 2024

Pour ces deux groupes de placements, IST a mis en place une stratégie de durabilité dont les objectifs et la mise en œuvre sont régulièrement contrôlés.

Placements immobiliers directs	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de biens immobiliers	63	61	56	53	51
Nombre d'objets avec une installation PV	4	3	0	0	0
Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques ¹	71	18	14	0	0
Taux de pertes sur loyers (au 31.12.)					
– ISF	1.90 %	2.76 %	1.97 %	2.10 %	1.31 %
– ISW	1.41 %	1.45 %	2.57 %	5.21 %	8.44 %

¹ y c. places de stationnement équipées

Tableau de conversion des unités énergétiques selon la méthodologie GHGP

Source d'énergie	Unité de mesure	Facteur de conversion ²	Facteur d'unité
Gaz de chauffage	1 m ³	11.2	kWh / m ³
Mazout	1 litre	10.5	kWh / l
Bois	1 kg	5.5	kWh / kg

² Pouvoir calorifique des combustibles (SIA 380:2022, annexe B)

Sur la base de : www.reida.ch/index.php/co2-benchmark (idem exercice précédent)

Commentaire :

- Les surfaces de référence énergétique (SRE) ainsi que les chiffres de consommation mesurés (et non pas calculés) sont disponibles pour tous les biens immobiliers du périmètre couvert.
- Les chiffres de consommation pour 2024 ne seront fournis par les régies (externes) concernées qu'au cours de l'année 2025 et intégrés dans le rapport de durabilité 2025.
- Dans une étude publiée en avril 2022, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) indique une valeur de référence de 25 kg d'émissions de CO₂ par m² de SRE pour les immeubles d'habitation en Suisse (voir : www.bafu.admin.ch/dam/bafu/de/dokumente/abfall/externe-studien-berichte/die-wirkung-von-nachhaltigkeit-auf-immobilienwerte.pdf.download.pdf/Marktwert_Nachhaltigkeit.pdf)
- Dans le cadre de son reporting immobilier, la CAFP publie les indicateurs environnementaux communiqués par les fondations de placement affiliées. Avec un degré de couverture de 89,26 %, le groupe de placements ISW présente une intensité énergétique moyenne pondérée de 107,96 kWh/m² à la fin 2024. (cf : www.kgast.ch/fr-ch/home)
- La trajectoire de réduction des émissions de CO₂ se base sur un plan concret de dix ans pour les immeubles figurant dans le portefeuille des deux groupes de placements. Des investissements économiquement judicieux et durables sont réalisés dans le cadre des rénovations des immeubles. Lors de rénovations de la toiture et des fenêtres, les façades sont dans la mesure du possible également assainies. Avant de remplacer un chauffage au mazout ou au gaz, nous vérifions toujours au préalable si l'installation d'un chauffage neutre en CO₂ est techniquement possible et économiquement judicieuse.

ISW : chiffres clés 2021–2023

Chiffres clés	Unité	2021	2022	2023
Nombre d'immeubles selon le statut	#	25	30	32
Objets avec données énergétiques suffisantes	#	23	27	29
Objets avec données énergétiques insuffisantes	#	1	2	2
Transactions	#	–	–	–
Rénovations totales/développements/nouvelles constructions	#	1	1	1
Nombre d'immeubles en portefeuille	#	25	30	32
Résidentiel	#	24	29	31
Bureaux	#	–	–	–
Mixte	#	1	1	1
Commerce	#	–	–	–
Autres	#	–	–	–
SRE totale selon le type d'utilisation	m ² SRE	74674	85856	89033
Résidentiel	m ² SRE	72'842	84'024	87'201
Bureaux	m ² SRE	–	–	–
Mixte	m ² SRE	1'832	1'832	1'832
Commerce	m ² SRE	–	–	–
Autres	m ² SRE	–	–	–

	Unité	2022	en %	2023	en %	Δ (%)
Indicateurs énergétiques						
Surface totale	m ² SRE	7'802	100.00 %	90'979	100.00 %	3.6 %
Surface de référence propriétaire	m ² SRE	5'856	97.78 %	89'033	97.86 %	3.7 %
Degré de couverture propriétaire	%	97.78 %		97.86 %		0.1 %
Consommation d'énergie	MWh/a	7'159		6'488		–9.4 %
Intensité énergétique	kWh/m ² SRE	83		73		–12.6 %
Incertitude concernant l'intensité énergétique						
Combustibles	MWh / a	4'863	67.93 %	4'401	67.83 %	–9.5 %
Mazout	MWh/a	1'451	20.26 %	1'195	18.42 %	–17.6 %
Gaz de chauffage	MWh/a	2'805	39.18 %	2'870	44.24 %	2.3 %
Biomasse (pellets)	MWh/a	608	8.49 %	35	5.17 %	–44.8 %
Chaleur	MWh / a	1'775	24.80 %	1'587	24.46 %	–10.6 %
Chauffage urbain et à distance	MWh/a	1'775	24.80 %	1'587	24.46 %	–10.6 %
Chaleur ambiante	MWh/a	–		–		
Electricité	MWh / a	520	7.27 %	501	7.72 %	–3.8 %
Chaleur électrique/pompe à chaleur	MWh/a	–		–		
Parties communes	MWh/a	520	7.27 %	501	7.72 %	–3.8 %
Part d'énergie renouvelable	MWh / a					
Part d'énergie fossile	MWh/a	4'255	59.44 %	4'065	62.66 %	–4.5 %
Part de chaleur résiduelle, anergie	MWh/a	–		–		
Electricité PV autoproduite	MWh / a	225		269		59.3 %
Consommation propre d'électricité PV	MWh/a	178	79.01 %	164	61.05 %	18.0 %
Injection d'électricité PV dans le réseau	MWh/a	47	20.99 %	105	38.95 %	253.9 %

	Unité	2022	en %	2023	en %	Δ (%)
Indicateurs relatifs aux émissions de CO₂e						
Surface totale	m ² SRE	87'802		90'979		3.6%
Surface de référence propriétaire	m ² SRE	85'856		89'033		3.7%
Degré de couverture propriétaire	%	97.78%		97.86%		0.1%
Emissions de CO ₂ e	t CO ₂ e/a	878		825		-6.1%
Intensité des émissions de CO ₂ e	kg CO ₂ e/m ² SRE	10.23		9.27		-9.4%
Incertitude concernant l'intensité énergétique	kg CO ₂ e/m ² SRE	-		-		
Scope 1	t CO₂e/a	878	12.3%	825	12.7%	-6.1%
Mazout	t CO ₂ e/a	365.27	5.1%	00.91	4.6%	-17.6%
Gaz de chauffage ¹	t CO ₂ e/a	511.31	7.1%	23.22	8.1%	2.3%
Biomasse (pellets)	t CO ₂ e/a	1.52	0.0%	0.84	0.0%	-44.8%
Scope 2	t CO₂e/a	-		-		
Chauffage urbain et à distance	t CO ₂ e/a	-		-		
Emissions d'énergie ²	t CO ₂ e/a	-		-		
Electricité pompes à chaleur	t CO ₂ e/a	-		-		
(chaleur électrique directe)	t CO ₂ e/a	-		-		
Parties communes	t CO ₂ e/a	-		-		
Emissions de CO₂e directes³	t CO₂e/a	878		825		-6.1%
Intensité des émissions de CO₂e directes	kg CO₂e/m² SRE	10.23		9.7		-9.4%

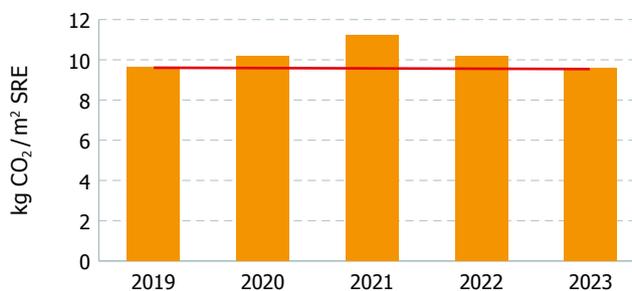
¹ Gaz de chauffage : gaz naturel et biogaz

² Emissions d'énergie : émissions fossiles de la chaleur provenant de l'incinération des déchets

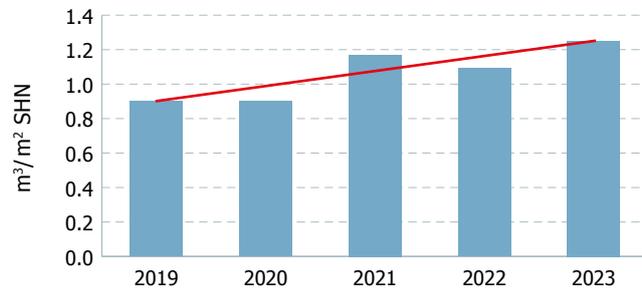
³ Emissions de CO₂ directes : émissions de CO₂ de scope 1 sans les autres émissions de gaz à effet de serre

ISW est un groupe de placements géré activement qui investit directement dans des biens immobiliers en Suisse (au minimum 70% d'immeubles résidentiels), pour l'essentiel situés en Suisse alémanique (région de Zurich, Suisse du Nord-Ouest, Suisse orientale et Suisse centrale).

Evolution kg CO₂ / m² SRE à partir de 2019



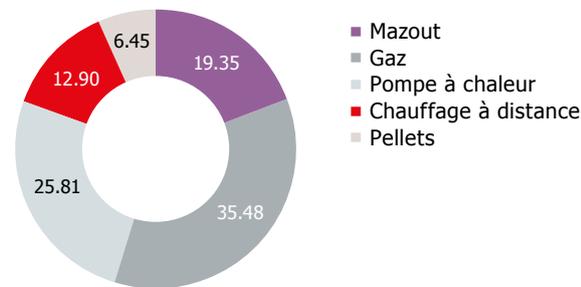
Evolution de la consommation d'eau à partir de 2019



Evolution de la consommation d'électricité à partir de 2019



Mix énergétique 2023 en %



La légère augmentation de l'intensité en CO₂ du groupe de placements ISW observée en 2021 et en 2022 s'explique par l'acquisition d'immeubles dotés d'un système de chauffage à l'énergie fossile au cours de ces années.

Trajectoire de réduction du CO₂ 2021-2034



ISF: chiffres clés 2021–2023

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023
Nombre d'immeubles selon le statut	#	31	31	31
Objets avec des données énergétiques suffisantes	#	30	29	30
Objets avec des données énergétiques insuffisantes	#	1	1	1
Transactions	#	–	–	–
Rénovations totales/développements/nouvelles constructions	#	–	1	–
Nombre d'immeubles en portefeuille	#	31	31	31
Résidentiel	#	31	31	31
Bureaux	#	–	–	–
Mixte	#	–	–	–
Commerce	#	–	–	–
Autres	#	–	–	–
SRE totale selon le type d'utilisation	m² SRE	77'561	75'961	77'855
Résidentiel	m² SRE	77'561	75'961	77'855
Bureaux	m² SRE	–	–	–
Mixte	m² SRE	–	–	–
Commerce	m² SRE	–	–	–
Autre	m² SRE	–	–	–

	Unité	2022	en %	2023	en %	Δ (%)
Indicateurs énergétiques						
Surface totale	m² SRE	79'087	100.00 %	9'380	100.00 %	0.4 %
Surface déterminante propriétaire	m² SRE	75'961	96.05 %	77'855	98.08 %	2.5 %
Degré de couverture propriétaire	%	96.05 %		98.08 %		2.1 %
Consommation d'énergie	MWh/a	9'002		9'183		2.0 %
Intensité énergétique	kWh/m² SRE	119		118		–0.5 %
Incertitude concernant l'intensité énergétique						
Combustibles	MWh/a	5'802	64.45 %	6'270	68.28 %	8.1 %
Mazout	MWh/a	1'986	22.06 %	2'432	26.48 %	22.4 %
Gaz de chauffage	MWh/a	3'815	42.38 %	3'838	41.79 %	0.6 %
Biomasse (pellets)	MWh/a	–		–		
Chaleur	MWh/a	2'822	31.35 %	2'539	27.65 %	–10.0 %
Chauffage urbain et à distance	MWh/a	2'822	31.35 %	2'539	27.65 %	–10.0 %
Chaleur ambiante	MWh/a	–		–		
Electricité	MWh/a	378	4.20 %	374	4.07 %	–1.1 %
Chaleur électrique/pompe à chaleur	MWh/a	–		–		
Parties communes	MWh/a	378	4.20 %	374	4.07 %	–1.1 %
Part d'énergie renouvelable	MWh/a	–		–		
Part d'énergie fossile	MWh/a	5'802	64.45 %	6'270	68.28 %	8.1 %
Part de chaleur résiduelle, anergie	MWh/a	–		–		

	Unité	2022	en %	2023	en %	Δ (%)
Indicateurs relatifs aux émissions de CO₂e						
Surface totale	m ² SRE	79'087		79'380		0.4%
Surface déterminante propriétaire	m ² SRE	75'961		77'855		2.5%
Degré de couverture propriétaire	%	96.05 %		98.08 %		2.1%
Emissions de CO ₂ e	t CO ₂ e/a	1'196		1'312		9.8%
Intensité des émissions de CO ₂ e	kg CO ₂ e/m ² SRE	15.74		16.86		7.1%
Incertitude concernant l'intensité des émissions	kg CO ₂ e/m ² SRE	–		–		
Scope 1	t CO₂e / a	1'196	13.3 %	1'312	14.3 %	9.8 %
Mazout	t CO ₂ e/a	500.13	5.6 %	612.57	6.7 %	22.5 %
Gaz de chauffage ¹	t CO ₂ e/a	695.55	7.7 %	699.72	7.6 %	0.6 %
Biomasse (pellets)	t CO ₂ e/a	–		–		
Scope 2	t CO₂e / a	–		–		
Chauffage urbain et à distance	t CO ₂ e/a	–		–		
Emissions d'énergie ²	t CO ₂ e/a	–		–		
Electricité pompe à chaleur	t CO ₂ e/a	–		–		
(chaleur électrique directe)	t CO ₂ e/a	–		–		
Parties communes	t CO ₂ e/a	–		–		
Emissions de CO₂e-directes³	t CO₂e / a	1'196		1'312		9.8 %
Intensité des émissions de CO₂e directes	kg CO₂e / m² SRE	15.74		16.86		7.1 %

¹ Gaz de chauffage : gaz naturel et biogaz

² Emissions d'énergie : émissions fossiles de la chaleur provenant de l'incinération des déchets

³ Emissions de CO₂ directes : émissions de CO₂ de scope 1 sans les autres émissions de gaz à effet de serre

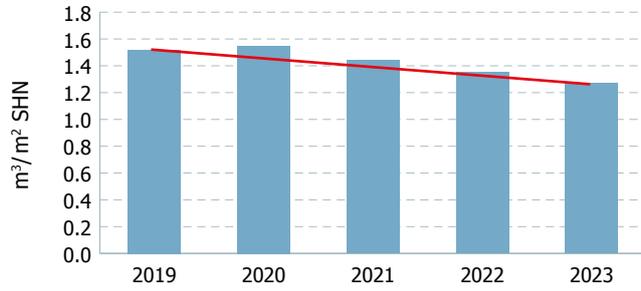
ISF est un groupe de placements géré activement qui investit directement dans des biens immobiliers situés en Suisse (majoritairement immeubles résidentiels) en mettant l'accent sur la région lémanique, la Suisse romande, l'agglomération zurichoise, le nord-ouest de la Suisse et le Plateau.

Le portefeuille immobilier **ISF** se compose principalement de bâtiments relativement anciens situés dans les centres-villes, où il n'est souvent pas possible de remplacer les chauffages au gaz ou au mazout par des pompes à chaleur pour des raisons techniques et pour lesquels le chauffage à distance dans le quartier n'est qu'au stade de projet.

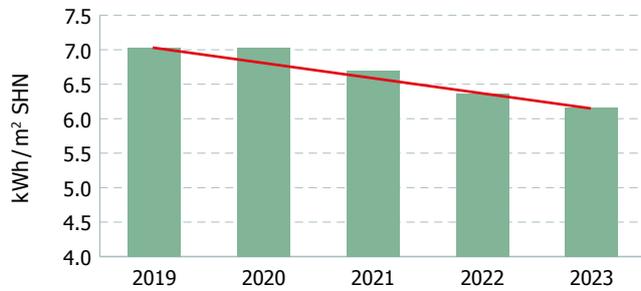
Evolution kg CO₂/m² SRE à partir de 2019



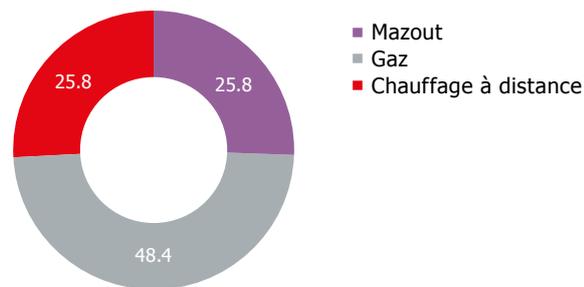
Evolution de la consommation d'eau à partir de 2019



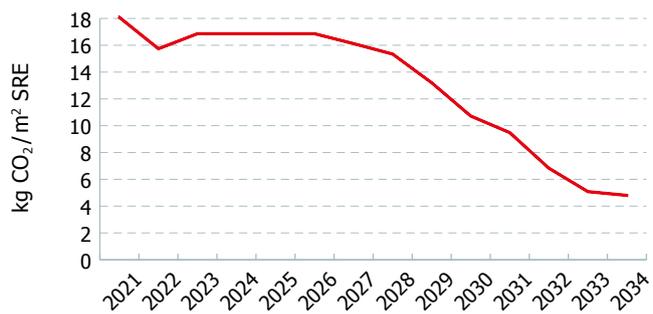
Evolution de la consommation d'électricité à partir de 2019



Mix énergétique 2023 en %



Trajectoire de réduction du CO₂ 2021-2034



Annexe 3 : Aperçu des placements immobiliers indirects – IST IMMO INVEST SUISSE (IIS)

Les indicateurs se basent sur les données publiées jusqu'à fin janvier 2024 par les gestionnaires de fonds sous-jacents. Etant donné que tous les gestionnaires de fonds ne communiquent pas ces données, le taux de couverture n'est pas de 100 %. De plus, tous les gestionnaires ne communiquent pas de chiffres de consommation absolus, raison pour laquelle la plupart d'entre eux ne peuvent présenter que des pourcentages. En outre, comme les dates de livraison des données ne sont pas homogènes, nous renonçons à une comparaison avec l'année précédente. Une harmonisation des méthodes de calcul est attendue à l'avenir, conformément aux recommandations de la CAFP et de l'AMAS.

	Unité	Dernières données communiquées
Degré de couverture	%	89.88 %
<i>Mesuré</i>	%	76.98 %
<i>Modélisation</i>	%	13.07 %
Mazout *	%	15.60 %
Gaz *	%	27.01 %
Chaleur à distance *	%	17.74 %
Pompe à chaleur *	%	2.59 %
Bois *	%	1.14 %
Parties communes *	%	6.98 %
Divers *	%	1.26 %
Consommation d'énergie	MWh	34'137
Intensité énergétique	kWh / m² SRE	95.04
Emission de gaz à effet de serre	t CO₂e	5'087
Intensité des gaz à effet de serre	kg CO₂e / m² SRE	15.63

* données fournies par le gestionnaire; ne correspond pas à 100 %



IST Investmentstiftung

IST2 Investmentstiftung

IST3 Investmentstiftung

Manessestrasse 87 | 8045 Zürich

Tel 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch

IST Fondation d'investissement

IST2 Fondation d'investissement

IST3 Fondation d'investissement

Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne

Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch